

Tout en accusant les banques d'entraver la création d'entreprises

Zaïm Bensaci : «On est loin de l'objectif de 2 millions de PME»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3846 - Jeudi 14 avril 2016 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

L'agresseur d'une femme pratiquant le charlatanisme arrêté

Page 24

Benkhalfa au sujet de l'emprunt obligataire :

«Chaque dinar collecté sera destiné à l'investissement économique»

Page 5

La photo qui ment

Par Mohamed Habili

Sur la longueur d'un film, même très court, on peut faire prendre par arrêt sur image à peu près n'importe quel visage à peu près à n'importe qui, à quelqu'un qui n'est pas au meilleur de sa forme comme à la personne la mieux portante. C'est sûrement ce qu'a fait l'étrange Premier ministre français, qui a pour nom Manuel Valls, ou plutôt ce qu'il a fait faire à ses techniciens en images trafiquées, en lançant sur son compte Twitter l'image d'un Bouteflika arborant un visage de mort-vivant. En vrai comme sur écran, le visage en même temps que tout le corps de la personne filmée n'arrête pas de bouger, il vit, il respire, il change ; ce qui le fait passer par des états dont certains sont entre eux très contrastés. C'est ce qui permettra par la suite, lorsqu'on passe de l'image animée à l'image fixe de faire du visage de cette personne, de sa mimique, et de toute sa gestuelle, à peu près ce que l'on veut. Voilà pourquoi un photographe qui ressent de la sympathie pour vous et a envie de vous prendre sous votre meilleur angle attend le bon moment avant d'appuyer sur le bouton de son appareil, c'est-à-dire qu'il attend l'instant précis où il est à même de vous figer, en quelque sorte pour l'éternité, sous votre meilleur visage. Le même photographe mais qui n'est plus dans les mêmes dispositions à votre égard n'aura qu'à attendre non pas le moment de grâce mais celui de disgrâce avant d'appuyer sur le bouton. On peut tout faire dire à un visage à l'arrêt.

Suite en page 3

Interpellations des députés autour de Chakib Khelil

Louh : «Je ne m'immisce pas dans les affaires judiciaires»



Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a mis les points sur les «i» concernant des accusations et déclarations sur le retour de l'ex-ministre de l'Energie Chakib Khelil, en affirmant sur un ton ferme : «C'est impossible de me taire quand il y a une infraction au principe de la séparation entre les pouvoirs, il y a des tentatives pour faire pression sur le processus de la justice».

Page 3

Bientôt de nouvelles mesures pour l'organisation et la gestion

Fin de l'anarchie sur les plages ?

Page 4

Générale de la pièce théâtrale «Appel masqué»

La relation conjugale rendue entre rire et dérision

Page 13

Tout en accusant les banques d'entraver la création d'entreprises

Zaïm Bensaci : «On est loin de l'objectif de 2 millions de PME»

■ L'objectif que le gouvernement s'est assigné depuis 2007, notamment la création à moyen terme de 2 millions de petites et moyennes entreprises pour relancer l'économie et, en même temps, infléchir la courbe ascendante du chômage, n'est pas atteint.

Par Louiza Ait Ramdane

En Algérie, une tendance d'évolution des PME/PMI commence à voir le jour mais elle est timide et en est à ses tout premiers pas. «On est loin d'atteindre l'objectif de création de 2 millions PME, sous l'impulsion des différents organismes de soutien à l'emploi», regrette Zaïm Bensaci, président du Conseil national consultatif pour la promotion des PME, sur les ondes de la Chaîne III. Le gouvernement dans son programme économique entend promouvoir les PME/PMI. Ces dernières années, l'environnement économique algérien a été marqué par la multiplication des petites et moyennes entreprises pour contribuer à générer de la richesse et de l'emploi. L'objectif que le gouvernement s'est assigné depuis 2007, notamment la création à moyen terme de 2 millions de petites et moyennes entre-

prises, pour relancer l'économie et en même temps infléchir la courbe ascendante du chômage, n'est pas atteint, regrette-t-il. «On est encore loin de l'objectif escompté. Seulement 800 000 unités ont été créées à ce jour», relève l'intervenant, estimant qu'il faudrait davantage d'efforts pour que les PME soient des acteurs actifs de l'économie. En Algérie, ces entreprises sont peu performantes et à très faible productivité. Parmi les causes de ce déclin, l'invité de la Radio nationale a pointé du doigt la «frilosité» des banques à accompagner la naissance de projets économiques. Il estime qu'elles devraient être rappelées à l'ordre pour revenir sur certaines «règles prudentielles» et accepter de partager les risques avec les investisseurs. A ses dires, la création d'une entreprise ne se fait pas sur la base d'un simple décret. Selon lui, il y a toute une stratégie à mettre en place et un



choix des filières à développer pour parvenir aux résultats escomptés. Pour l'invité de la chaîne III, une telle action ne pourrait être menée à bien qu'à travers des actions à développer à un niveau décentralisé. Plus explicite, il cite les actions préconisées par le Cnes, appuyées par une localisation des zones susceptibles de contribuer à la

création d'activités économiques, compte tenu des potentialités qu'elles recèlent. «C'était au moment où l'Algérie disposait de beaucoup de rente financière qu'elle aurait dû se préoccuper de développer des PME», a-t-il considéré, soulignant qu'«avec la crise financière actuelle, il est nécessaire qu'on aille dans ce sens et que chacun assume les

responsabilités qui sont les siennes». Revenant aux projets de création de pôles industriels régionaux, Zaïm Bensaci a déclaré regretter que les investisseurs préfèrent, dans leur majorité, vouloir installer leurs activités dans les régions nord du pays. Ce qui a conduit de plus en plus à l'agrandissement du fossé entre le nord et le sud du pays en matière de développement. «L'orientation des industriels vers le nord pour implanter leurs projets a contribué à l'isolement, notamment des Hauts-Plateaux et leur exclusion des projets de développement», a-t-il dit. Pour mettre un terme à cette situation, le président du Conseil national consultatif pour la promotion des PME insiste sur une cartographie des zones potentielles de création d'activités économiques et industrielles dont l'élaboration, rappelle-t-il, est dévolue au Conseil national consultatif.

L. A. R.

En soutien aux enseignants contractuels à Béjaïa Le secteur de l'Education paralysé

UN VÉRITABLE soutien aux enseignants contractuels a marqué, hier, la wilaya de Béjaïa. Les nombreux syndicats activant dans le secteur de l'Education ont défilé devant le siège de la direction de l'Education. Le Cnapeste, le Snte, le Snapap et le Cla ont observé une journée de protestation simultanée qui a paralysé le secteur. Cette action a été ponctuée également par une grande rassemblement des syndicats devant le siège de la direction de l'Education où ils ont réclamé l'intégration sans condition et sans concours des contractuels dans le corps spécifique de l'Education nationale. Selon Idir Achour, porte-parole du CLA, «la responsabilité incombe aux autorités qui doivent prendre en charge rapidement la revendication de cette catégorie». Le coordinateur du Cnapeste, Slimane Zenati, a interpellé hier le président de la République et le Chef du gouvernement afin «d'intervenir et mettre fin à la souffrance des grévistes de la faim et des contractuels de manière générale en les intégrant dans le corps de l'éducation par une décision politique». Notre interlocuteur a évalué le taux de suivi de la grève à 80% : «55 lycées, 121 CEM et 315 écoles primaire sont en grève aujourd'hui», dira M. Zenati. Pour le Cnapeste, «les enseignants contractuels qui subissent des intimidations et menaces est inquiétante voire inhumaine», lit-on dans la déclaration du syndicat qui réitère ses revendications, dont «l'octroi de la prime du Sud, la médecine du travail, les dossiers de la retraite et du logement». Les rédacteurs du syndicat estiment que «la situation des enseignants contractuels est inhumaine et inquiétante», relevant aussi «l'opacité dans laquelle sont traités les différents dossiers dont celui de la réforme des programmes». Pour sa part, le bureau de wilaya du Sete doit se réunir dimanche prochain et tenir le lendemain une conférence de wilaya pour décider des suites à donner à son mouvement de soutien. «Nous verrons l'évolution des choses et déciderons en conséquence», nous a déclaré hier M. Beloulmi, syndicaliste au Sete/UGTA. Il y a lieu de noter que le Parti socialiste des travailleurs (PST) réitère, dans une déclaration diffusée avant-hier, «toute sa solidarité avec les enseignants et les... enseignantes contractuels dans leur lutte légitime pour leur intégration et leur titularisation dans leurs postes de travail», estimant qu'«après plusieurs années d'enseignement (plus de 15 ans pour certains), il devient inadmissible de leur imposer un concours pour devenir... enseignant. Ils sont plus de vingt mille contractuels à avoir assuré les cours à plus d'une génération sans... concours». L'argument juridique opposé aux enseignants contractuels s'avère caduc face à une réalité désastreuse en matière de déficit dans les effectifs (plus de 48 mille), dans les infrastructures et dans les moyens pédagogiques que connaît le secteur de l'éducation. Pour ce parti, «la généralisation des CDD et du préemploi est devenue la règle depuis les années 90, à la faveur de la déferlante néo-libérale dans le but de mettre au pas les travailleurs et imposer la baisse des salaires».

Hocine Cherfa

— Les contestataires exhortés à réintégrer leurs postes

Appel de Benghebrit à «la sagesse» des contractuels

Au vu du tumulte qui caractérise le secteur de l'éducation ces derniers temps, Nouria Benghebrit a réitéré, hier à Alger, son appel à la sagesse en direction des enseignants contractuels contestataires, les exhortant, encore une fois, à réintégrer leurs postes de travail et participer au concours de recrutement qui aura lieu ce 30 avril. A cet effet, la ministre n'a pas manqué de rappeler les chances importantes de ces derniers dans ce concours de recrutement et ce, en s'adressant directement à eux. Sur ce point, elle a transmis le message suivant aux enseignants contractuels contestataires : «Je lance un appel à la sagesse et vous avez toutes les compétences et les chances de réussir à l'examen de recrutement», et ce, lors d'une déclaration à la presse en marge d'un séminaire sur les mathématiques conjointement organisé avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Elle a rappelé, dans ce sens, que la Fonction publique en Algérie, comme partout dans les pays du monde, exige de passer par un concours de recrutement, y compris pour les petites fonctions, précisant que l'épreuve n'a pas été conçue spécialement pour eux ou pour une autre catégorie, mais elle obéit à la nécessité d'assurer l'égalité des chances à tous les futurs fonctionnaires. «Il ne faut pas piétiner les lois», a-t-elle sou-

tenu, exprimant, en outre, son refus de ce qui se passe dans la rue par respect à cette profession mais également par rapport à l'aspect humain. Rappelant à l'occasion les efforts considérables de l'Etat dans cette perspective, la ministre a relevé que l'Etat algérien a consenti déjà un grand effort en accordant aux revendications de cette catégorie. Par ailleurs, M^{me} Benghebrit a saisi l'occasion pour appeler les contractuels à ne pas se distinguer de ceux qui sont passés par cet examen et qui sont aujourd'hui des enseignants intégrés. Tenant compte aussi de leur longue expérience dans le domaine, elle a ajouté que «grâce aux contrats que vous avez obtenus, et à l'expérience que vous avez cumulée, vous êtes mieux préparés que les autres candidats». De leur côté, les enseignants contractuels qui poursuivent leur mouvement de protestation revendiquent une intégration sans condition et sans participation au concours national de recrutement et ce, bien que cette dernière les ait invités à s'inscrire pour cet examen dont le délai, rappelle-t-on, expire aujourd'hui. Pour ce qui est donc du mouvement de contestation observé par les contractuels depuis plusieurs mois maintenant, ces derniers semblent toujours déterminés et maintiennent leur positions. Néanmoins, il faut savoir qu'en dépit de l'appel, hier, du Conseil

national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'Education (Cnapeste) à un élargissement du mouvement et à plus de solidarité de la part d'autres enseignants, notamment du sud du pays, ce dernier a été vain. Un suivi timide et partiel a été enregistré dans les wilayas du Sud, a-t-on appris auprès de l'APS. Selon nos sources, le Cnapeste qui, rappelle-t-on, avait appelé hier à un mouvement de masse pour soutenir les enseignants contractuels dans leurs revendications n'a enregistré qu'un taux de 17,87% de suivi dans la wilaya d'El-Oued, 25 enseignants du secondaire à Tamanrasset, 20% à Béchar, 40% à Illizi, soit un taux relativement faible en moyenne. Même chose, par ailleurs, au niveau d'Alger concernant la journée de protestation à laquelle ont appelé le Conseil des lycées d'Alger (CLA) et le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) qui, selon la même source, a connu une faible adhésion dans plusieurs établissements scolaires d'Alger. En somme, en attendant que les enseignants grévistes obtiennent gain de cause, ils doivent toutefois, rappelle la ministre, assumer leur responsabilité, d'autant plus qu'aucun préavis de grève n'a été reçu par son département.

Yacine Djadel

Interpellations des députés autour de Chakib Khelil

Louh : «Je ne m'immisce pas dans les affaires judiciaires»

■ Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a mis hier les points sur les «i» concernant des accusations et déclarations sur le retour de l'ex-ministre de l'Energie, Chakib Khelil, en affirmant sur un ton ferme : «C'est impossible de me taire quand il y a une infraction au principe de séparation entre les pouvoirs, il y a des tentatives pour faire pression sur le processus de la justice».

Par Nacera Chennafi

L'Assemblée populaire nationale a poursuivi hier ses travaux concernant le débat autour du projet de loi portant amendement du code pénal dans son volet relatif à la lutte contre le terrorisme suivi de la réponse du ministre de la Justice qui a divisé son intervention en deux parties, la première concerne les préoccupations exprimées sur ladite loi et comme seconde partie, les différentes questions évoquées et en particulier celles qui ont porté sur des accusations sur Chakib Khelil. A ce propos, le ministre a invité les députés à respecter «la présomption d'innocence» : «Où est la présomption d'innocence, si on reste comme ça à distribuer les accusations et on juge les gens, les choses deviendront incontrôlables. C'est grave», a lancé encore Tayeb Louh avant de demander : «Laisser la justice faire son travail selon la Constitution et sans ingérence».

Le ministre a fustigé les députés, notamment ceux qui ont cité des noms de juge et ceux qui l'ont interpellé pour intervenir. «Certains disent quand il y a une affaire, il faut laisser de côté le principe de séparation entre les pouvoirs alors que pour d'autres affaires, il faut le maintenir». «J'ai défendu l'autorité judiciaire quand certains ne pouvaient même pas s'asseoir autour d'une table dans les années 1990 et aujourd'hui on lutte pour concrétiser l'indépendance de la justice».

A l'adresse des députés, il lance une question : «quelle est la Constitution ou la loi qui permet au ministre de la Justice de présenter le pouvoir judiciaire, d'où vous avez ramené ça ?» «Y a-t-il une Constitution qui deman-



Constitution», a affirmé le ministre.

A la sortie de la plénière, le ministre se dirige vers la presse pour expliciter les motifs du projet de loi portant révision du code pénal dans son volet relatif à la lutte contre le terrorisme sachant qu'il s'agit d'une exigence de l'Onu pour l'adaptation de la législation au nouveau contexte mondial.

Interrogé par la presse sur les dernières déclarations d'Ahmed Ouyahia qui avait défendu Chakib Khelil et déclaré sur la chaîne «Ennahar» que «le procureur général d'Alger avait obéi à des ordres». Ouyahia avait suggéré que «ces ordres venaient du ministère de la Justice».

A ce propos, M. Louh répond : «quand on parle des décisions de justice et l'institution législative est-ce que cela n'est pas une fraction de principe de la séparation entre les pouvoirs : c'est une fraction». «Il faut élever le niveau pour l'Algérie et le peuple algérien en faveur d'un Etat de droit sans ségrégation ni division, on lutte pour ça». Le ministre dit encore : «sur cette affaire, c'est impossible que je me taise quand ses principes sont fractionnés, on cherche par ci par là à faire pression sur le processus de justice». «Il faut soutenir l'Etat de droit, les choses ont besoin de lutte, ce n'est pas facile avec des conflits d'intérêts», a-t-il soutenu. Par ailleurs, le ministre a déclaré que «l'époque d'interdiction de circulation des personnes d'une manière arbitraire est finie». Désormais, selon M. Louh, toute décision d'interdiction devra se faire uniquement sur ordre de la justice.

N. C.

de à un ministre de la Justice d'intervenir dans une affaire ?» s'est-il encore interrogé. Dans ce cadre, Louh enchaîne : «Je n'ai pas le droit de commenter le travail de la justice concernant cette affaire (Chakib Khelil)», ajoutant : «le ministre n'a pas la prérogative d'intervenir» car a-t-il ajouté : «l'autorité judiciaire est indépendante, les affaires sont traitées en justice en fonction des lois en vigueur, personne ne peut intervenir dans celles-ci».

Le ministre explique aux députés : «il y a des affaires en justice qui intéressent des députés, dois-je m'immiscer dans les affaires de justice qui concernent les députés ? Bien sûr que non. Et c'est le cas pour toutes les autres affaires», a-t-il dit. «Vous savez que les députés ont une immunité, le juge applique la loi», a-t-il enchaîné. «Il faut qu'on s'aide tous pour que la séparation entre les pouvoirs ne soit pas

divisée», a-t-il encore dit.

A l'adresse toujours des députés; Louh conseille : «Eviter de prononcer les noms des juges en plénière : il n'y a aucune loi qui le permet. C'est un comportement grave». Dans ce cadre, le ministre enchaîne : «le juge est indépendant, c'est le haut conseil de la justice qui le contrôle».

Le ministre a mis en garde aussi les députés qui tentent de discréditer «les juges, la justice et les institutions législatives». «Où allons-nous, on se met à la place du juge, ne vous mêlez pas des jugements administratifs, ils ont leurs spécialistes», a-t-il demandé aux députés avant d'enchaîner : «Le juge est indépendant. Il n'est pas sous la tutelle du ministère». «Il faut élever le niveau pour soutenir le principe de la séparation entre les pouvoirs qui est désormais acquise à la faveur de la révision de la

Habitat

La majorité des promoteurs immobiliers non inscrits au tableau national

Le secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Nassreddine Azem, a indiqué mercredi à Alger que près de 62% des promoteurs immobiliers agréés n'ont pas procédé à l'inscription au tableau national des promoteurs immobiliers, formalité requise pour l'exercice de leur activité. Les données présentées par le responsable durant la 13^e assemblée générale du Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCMPI) révèlent que sur 6 514 promoteurs agréés à début avril 2015, seuls 2 446 ont rempli cette formalité.

L'attestation d'inscription au tableau national des promoteurs immobiliers, obligatoire depuis 2012, fait office d'autorisation pour l'exercice de l'activité et l'adhésion du promoteur au FGCMPI en découle de facto. Les promoteurs qui ne se conforment pas aux formalités requises après l'obtention de l'agrément, y compris l'inscription au tableau, feront l'objet de mesures pouvant aller au retrait de l'agrément, a averti M. Azem. Selon le responsable, 27% des logements réalisés dans le cadre des promotions immobilières sont supervisés par des promoteurs agréés non inscrits

au tableau national et dont l'activité est considérée, par conséquent, illégale. Par ailleurs, le SG du ministère de l'Habitat a appelé les promoteurs chargés des derniers chantiers de logement participatif à respecter les nouveaux délais convenus, soulignant que les prix fixés légalement à 2,8 millions de dinars algériens pour l'appartement sont non révisables. Le ministère suit de près l'avancement des travaux dans chaque chantier, a encore soutenu le responsable ajoutant que des décisions concernant les promoteurs concernés seront annoncées prochainement sur la base de

leur bilan d'activité. Le bilan du FGCMPI pour l'année 2015 fait état de plus de 1 600 projets de logements à travers le pays (promotion libre, participatif/promotionnel ou aidé) pour la réalisation de plus de 145 000 unités. Les comptes sociaux du FGCMPI pour la même année renvoient à une hausse des activités de l'ordre de 13% pour une valeur globale de 1,795 milliard de DA avec un produit total des garanties pour les projets de vente sur plan d'un montant de 1,418 milliard de DA. Le montant des nouvelles souscriptions enregistrées en 2015 a atteint 115,599 milliards de DA portant

LA QUESTION DU JOUR

La photo qui ment

suite de la page Une

Quelqu'un qui veut se venger d'un autre, et qui dispose d'un film montrant ce dernier, n'a en fait que l'embaras du choix entre tous les moments de disgrâce par lesquels passe ordinairement un visage. L'image qu'il aura choisie pour illustrer son propos pourra ne pas être en elle-même un montage, un artefact à proprement parler, elle n'en sera pas moins menteuse, en ce qu'elle aura été triée sur le volet entre des tas d'autres, dont certaines tout à fait à l'avantage du client. Les amis du président Bouteflika, et il doit s'en trouver un certain nombre dans le pays comme ailleurs, peuvent très bien à leur tour prendre une image en mouvement de Manuel Valls, la décomposer en autant d'images fixes qu'ils voudront, puis entre toutes choisir celle où lui aussi aura l'air d'un mort, bien qu'il soit relativement jeune par rapport à Bouteflika. Le fait est qu'on peut faire prendre à n'importe qui l'air d'un mort, pour la bonne raison que tout un chacun ressemble de son vivant à ce qu'il sera quand la mort, le lot commun, se sera saisie de lui. Et si malgré leurs efforts ils ne parviennent pas à en faire un mort-vivant, ils n'ont qu'à lui donner le visage d'un idiot dans toute sa splendeur. Cela dit, si c'est ce roquet de Manuel Valls qui a lancé l'image de Bouteflika en disgrâce, ce sont des journaux algériens qui l'ont le plus montrée, qui en ont fait le plus grand usage, comme s'il y avait eu jeu de rôles entre les deux bords. A voir en tout cas les commentaires de charognards dont ces journaux l'ont accompagnée, à prendre la mesure de l'exploitation politique dont elle a fait l'objet dans le pays, on est même fondé à se demander si le coup n'était pas préparé depuis quelque temps déjà, avant même que la délégation française ne pose pied à Alger. Ce qui suppose qu'il y ait eu quelque part entente, préméditation franco-algérienne plutôt, et ce, à Paris même. Une chose est de toute façon évidente : la France se considère comme partie prenante de l'espèce de guerre de succession qui se mène en Algérie depuis que le président Bouteflika a été victime d'un AVC. Elle ne fait pas que compter les points, elle fait dans la provocation, mais toujours au profit du clan qui refuse toujours de se définir autrement que par la négative, comme le clan anti-«clan présidentiel». En dépit du fait que pour prétendre à la succession, la moindre des choses est de tomber le masque, d'apparaître aux yeux des Algériens sous son vrai visage et son vrai nom.

M. H.

Tizi Ouzou/ Université Mouloud-Mammeri Installation d'un nouveau recteur

LE NOUVEAU recteur de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) a été installé, hier, en remplacement du P^r Said Ouardane. Il s'agit du P^r Arezki Derridj, doyen de la faculté des sciences biologiques et des sciences agronomiques.

Son prédécesseur était à la tête de l'université de Tizi Ouzou depuis seulement un peu plus de six mois avant de «rendre le tablier».

La décision de ce changement à l'UMMTO intervient quelques semaines après la visite du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, au cours de laquelle l'envoi d'une commission d'enquête avait été décidé après la rencontre des représentants des étudiants, des enseignants et des travailleurs.

Le départ du désormais ex-recteur était dans l'air depuis plusieurs jours déjà, d'autant plus que la stabilité recherchée n'avait pas été atteinte en dépit des efforts de dialogue et de concertation fournis. Le contexte reste tendu à l'université de Tizi Ouzou, d'où l'importance du défi à relevé par le nouveau recteur, appelé également à opérer des changements parmi le staff du rectorat, d'autant que certains sont décriés par les étudiants réclamant même leur départ.

Arezki Derridj a saisi l'occasion de son installation, hier, par le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M'Hamed Mohamed Salah-Eddine Seddiki, pour lancer un appel à toutes les composantes de la communauté universitaire à Tizi Ouzou pour le dialogue afin de trouver les solutions les plus indiquées aux problèmes auxquels fait face l'UMMTO depuis des années.

Hamid M.

— Bientôt de nouvelles mesures pour l'organisation et la gestion — Fin de l'anarchie sur les plages ?

■ Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a révélé à Boumerdès que des mesures seront bientôt annoncées en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, concernant l'organisation, la régulation et l'encadrement des plages du pays.

Par Hamid F.

« Une commission sectorielle travaille depuis près de neuf mois, en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, en vue de fixer ces mesures qui aborderont, en détail, l'encadrement des plages afin de mettre un terme définitif à l'anarchie régnante et en définissant les responsabilités à tous les niveaux », a affirmé le ministre, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya.

Ajoutant que ces «mesures prévues pour la saison estivale 2016 seront placées sous la responsabilité des walis des wilayas côtières», il a souligné qu'elles prennent en considération tous les aspects sécuritaire, préventif, de loisirs, au même titre que des besoins des jeunes et des communes.

D'autre part, M. Ghoul a annoncé la mise au point d'un programme national pour la réhabilitation du secteur artisanal, par l'accompagnement et l'encouragement des projets d'investissement visant la promotion du secteur.

Le ministre a entamé sa visite à Boumerdès par l'inspection du chantier du projet du complexe artisanal de la ville de Dellys, à l'est de la wilaya, où un exposé sur l'avancement des travaux lui a été fait, avant d'appeler à la



«nécessité de mobilisation de cette structure pour la relance du patrimoine antique de cette région et la création d'une dynamique en la matière».

Au niveau du vieux port de Dellys, un exposé a été présenté au ministre sur une étude relative à un projet d'aménagement et de valorisation de cette structure historique.

Inspectant le projet d'un hôtel privé de près de 200 lits, en réalisation dans la région des

Sallines, à l'est de Dellys, M. Ghoul n'a pas manqué d'encourager le promoteur du projet qui a «pris le risque, a-t-il dit, d'engager son argent dans cette belle région qui était isolée il y a peu».

Il a insisté sur l'importance d'accorder «tout le soutien et l'accompagnement nécessaires» à cet investissement privé, qui permettra le «désenclavement et l'ouverture de toute cette région sur le pays», d'une part, tout en ouvrant de nouvelles perspec-

tives en matière de création d'emplois et de richesses durables pour la région, d'autre part.

À Thenia, le ministre a inspecté le projet d'aménagement de la plage Seghirate, en perspective de la saison estivale 2016, avant la pose de la première pierre de réalisation d'un hôtel privé de 250 lits à Boumerdès. Il a ensuite visité le chantier de réalisation d'un autre hôtel de 200 lits.

H. F./APS

19^e édition à Oran

Ouverture du Salon international du mobilier hospitalier

La 19^e édition du Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical (SIMEM) a débuté hier au Centre des conventions Mohamed-Benhamed d'Oran (CCO) avec la participation de plus de 240 entreprises et laboratoires activant dans une trentaine de pays.

La cérémonie inaugurale a été présidée par le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, qui s'est félicité de la tenue de cette rencontre internationale intervenant, a-t-il souligné, dans un contexte marqué par la mise en œuvre d'une opération d'envergure portant création d'un nouveau pôle de santé à Oran.

«Plusieurs infrastructures ont été réalisées et d'autres verront bientôt le jour dans le cadre de ce futur pôle réunissant tout un ensemble d'activités médicales, pédagogiques, de production pharmaceutique et de

développement de la recherche scientifique», a précisé le chef de l'exécutif.

Ce pôle, en émergence à proximité de l'Etablissement hospitalier universitaire 1^{er}-Novembre (EHU), regroupe divers établissements comme la nouvelle Faculté de médecine, le Laboratoire de contrôle des produits pharmaceutiques, l'Institut de recherche en cancérologie, le Centre régional des grands brûlés et autres structures dédiées à l'imagerie et aux analyses médicales.

Une soixantaine d'exposants algériens participent à cette nouvelle édition du SIMEM qui constitue, selon les organisateurs, le plus ancien salon spécialisé dans le domaine de l'équipement médical en Algérie.

«Cette manifestation technique qui regroupe des fabricants et des prestataires

de service (maintenance, formation, informatisation), présente une gamme variée de produits à même de répondre aux attentes du secteur de la santé», a fait valoir Mustapha Chaouch, fondateur du SIMEM et consultant auprès de l'agence organisatrice.

«Les responsables d'établissements de santé peuvent trouver dans cet espace d'exposition les équipements et accessoires qui répondent le mieux à leurs besoins», a-t-il expliqué, ajoutant que les chirurgiens et praticiens des différentes spécialités disposent, eux aussi, d'un choix varié parmi les instruments, appareils de mesures et produits nécessaires à leurs activités.

L'exposition est aussi complétée par de nombreux articles d'orthopédie, d'hygiène hospitalière, et de consommables médicaux.

La nouvelle édition est marquée par la participation des Directions de la santé et de la population (DSP) des wilayas d'Oran et de Béchar, ainsi que de l'EHU d'Oran.

Des associations locales activant dans le domaine médical sont également présentes, à l'instar de l'association «A cœur ouvert» d'aide aux enfants souffrant de malformation cardiaque, et de l'Association de protection contre le sida (APCS).

Le SIMEM, qui est réservé aux visiteurs professionnels et étudiants des filières santé, est organisé par l'Agence de communication événementielle «Krizalid'Or», basée à Oran, avec le soutien du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Yanis G.

In-Salah

Neuf nouveaux périmètres agricoles pour les jeunes

Neuf nouveaux périmètres agricoles ont été créés dans la wilaya déléguée d'In-Salah (wilaya de Tamanrasset), regroupant 390 jeunes agriculteurs, a-t-on appris hier auprès des responsables de la délégation locale des services agricoles.

La création de ces périmètres, qui totalisent une superficie de 1 837 hectares, entre dans le cadre du programme de la concession agricole en vue de

créer de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, a indiqué le directeur délégué des services agricoles, Boudjemaâ Charouine.

Ces nouveaux espaces agricoles sont répartis sur les zones de Taâren Koukou, Sed-Lakhdar, Erg El-Fersik, Ain El-Hadj Cheikh, Teghbara et Foggaret Laâreb, se trouvant sur le territoire des communes d'In-Salah, In-Ghar et Foggaret Ezzaoua, a-t-il précisé. Une série d'opérations ont

été retenues en faveur des bénéficiaires de ces nouvelles terres agricoles, notamment le fonçage de puits destinés à l'irrigation en plus de l'attribution d'aides financières, a-t-il fait savoir.

Cette opération, qui génère de nombreux emplois, contribuera à booster l'activité agricole et à diversifier la production agricole dans la région, estime le même responsable.

Hani Y.

Benkhalfa au sujet de l'emprunt obligataire:

«Chaque dinar collecté sera destiné à l'investissement économique»

■ Les fonds qui seront collectés dans le cadre de l'emprunt obligataire national d'Etat seront destinés exclusivement à l'investissement économique, a réaffirmé mardi soir à Alger le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, en assurant que l'opération visait la mobilisation des capitaux formels et informels «sains».

Par Salem K.

«**Q**ue tout le monde soit tranquille : nous ferons tout pour orienter chaque dinar collecté dans le cadre de l'emprunt obligataire vers des investissements économiques, qu'ils soient structurants comme les ports, les chemins de fer, les zones industrielles, le logement promotionnel ou les réseaux d'irrigation, ou destinés à l'élargissement des entreprises économiques», a-t-il déclaré lors d'une cérémonie officielle dédiée au lancement et à la présentation de l'emprunt national pour la croissance économique.

La rémunération annuelle fixée pour l'emprunt, à savoir 5% pour les titres à maturité de 3 ans et 5,75% pour ceux de cinq ans, ne représente de ce fait qu'un «partage» de revenus de ces investissements, entre l'Etat d'une part, et les souscripteurs de l'autre, a-t-il soutenu.

Par contre, les missions «soveraines» touchant à l'Education et à la Formation, la Santé

publique, la Solidarité, la promotion de la jeunesse et des infrastructures ainsi que le développement local, notamment dans le Sud et les Hauts-Plateaux resteront des prérogatives de l'Etat qui seront financées sur son budget, a affirmé le premier argentier du pays.

Il a assuré, devant un parterre de ministres, associations patronales et syndicales et universitaires, que cette opération, qui marque un «retour progressif à un modèle de financement économique renoué», était basée sur l'idée de mobiliser l'épargne nationale, que ce soit celle existant chez les ménages, les entreprises structurées ou «se trouvant au niveau des milieux d'affaires non structurés mais utilisant des capitaux sains».

Ce modèle de financement n'écarte toutefois pas un «recours sélectif à certains financements extérieurs préférentiels qui seraient mobilisés avec des coûts très avantageux et conformément à la législation régissant ce domaine».

Ainsi, l'emprunt, qui sera ouvert à la souscription auprès



Ph. > D. R.

des réseaux bancaires et des centres postaux à compter de dimanche prochain, ne «devrait pas être vu comme étant une solution conjoncturelle pour faire face à la baisse des ressources mais plutôt comme un instrument moderne utilisé de par le monde pour contenir l'épargne et l'intégrer dans une dynamique d'investissement et de croissance», a recommandé le ministre.

Il a enfin invité «tout le monde à souscrire à cette démarche pour prouver à tous, en Algérie et à l'étranger, que l'effondrement des cours du pétrole n'est pas synonyme à l'effondrement de la croissance».

Des économistes optimistes

Des économistes présents à la cérémonie ont prédit un suc-

cès à l'opération.

«Je suis profondément convaincu de ce projet (l'emprunt) car le financement de l'économie à travers la mobilisation de l'épargne privée a fait ses preuves dans le monde et dans des pays voisins», avance Raouf Bousekkine, professeur en économie à l'université d'Aix-Marseille.

Pour l'expert financier Adel Si-Bouekaz, l'emprunt constitue une alternative pertinente pour la mobilisation de l'épargne excédentaire, qui va améliorer le niveau de confiance entre l'Etat et les souscripteurs ainsi que le niveau de la gouvernance. Il s'attend ainsi à une «réussite» de l'opération.

L'autre expert financier, Rachid Sekkak, a pour sa part estimé que le taux fixé pour les commissions bancaires sur les

fonds collectés dans le cadre de l'emprunt était «énorme», en ajoutant que la rémunération offerte est à «risque zéro», ce qui constitue un préalable à la modernisation financière.

De son côté, Boualem Djebbar, président de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) a assuré que les banques étaient prêtes pour le lancement de l'emprunt en souhaitant que l'opération réussisse à drainer de «l'argent frais, c'est-à-dire en dehors du circuit bancaire».

Interrogé par la presse, à l'issue de la cérémonie, sur l'intérêt que porte le Forum des chefs d'entreprise pour l'emprunt, son président Ali Haddad a déclaré: «Bien sûr que nous allons participer. Ceci dit, l'emprunt vient d'être lancé, laissez-nous y réfléchir». Il a estimé que la rémunération fixée pour les bons souverains était «très conséquente comparée aux taux d'intérêt bancaires».

Les souscriptions à l'emprunt, ouvert aux particuliers et aux entreprises durant six mois (à compter du 17 avril), se feront à travers près de 4 300 points de vente qui sont composés des agences bancaires et postales, des succursales de la Banque d'Algérie et des trésoreries principales, centrale et de wilaya.

La souscription pour les obligations d'Etat, d'une valeur de 50 000 DA chacune, sera proposée sous deux formes: titre nominatif ou au porteur (anonyme). Quant au mode de paiement, il sera effectué selon le choix du souscripteur: par chèque, cash ou par virement.

Hafsa C.

S. K./APS

Selon le FMI

La croissance en Algérie se maintiendra à 3,4% en 2016

La croissance en Algérie restera soutenue et devrait s'établir à 3,4% en 2016 contre 3,7% en 2015, selon les dernières projections du Fonds monétaire international (FMI) publiées mardi à Washington.

Pour 2017, le FMI table sur une légère baisse de la croissance économique à 2,9% mais ce taux devrait s'améliorer et rebondir à 3,4% en 2021.

L'inflation restera également presque stable en 2016 à 4,3% contre 4,4% en 2015 avant de reculer en 2017 à 4,0%, prévoit le FMI dans son rapport semestriel sur les perspectives de l'économie mondiale publié mardi à Washington à la veille de sa réunion du printemps.

La balance des paiements de l'Algérie restera, quant à elle, déficitaire et représentera 17,1% du PIB en 2016 contre 15,7% du PIB

en 2015. Le déficit devrait se réduire en 2017 à 16,2% du PIB pour enfin baisser à 8% du PIB en 2021.

Par ailleurs, le FMI a indiqué que l'économie mondiale va connaître une croissance à faible allure en 2016, impactée par des risques majeurs qui sont d'ordre financier, géopolitique ou liés aux dissensions politiques.

Le FMI prévoit des taux de croissance de 3,2% en 2016 et 3,5% en 2017, soit une révision à la baisse de 0,2% et 0,1%, respectivement, par rapport à ses anticipations publiées en janvier dernier.

«Moins de croissance, cela signifie moins de droit à l'erreur», a déclaré Maurice Obstfeld, conseiller économique et directeur du Département des études du FMI au cours de cette conférence de presse.

«Une croissance anémique persistante laisse des séquelles, qui ont pour effet de ralentir la croissance potentielle, et, du même coup, la demande et les investissements», a-t-il ajouté.

Face à ces perspectives en berne, il importe de réagir avec vigueur, a souligné M. Obstfeld, ce qui implique une stratégie plus énergique sur trois fronts, alliant des mesures structurelles, budgétaires et monétaires.

«Si les décideurs nationaux perçoivent clairement les risques auxquels leurs pays sont tous exposés et agissent ensemble pour s'y préparer, cela pourra avoir des effets positifs considérables sur la confiance à l'échelle mondiale», a souligné M. Obstfeld.

Tiaret

Accord pour la création d'une usine automobile «CIMA MOTORS»

Le wali de Tiaret, Abdeslam Bentouati, a annoncé mardi qu'un accord de principe a eu lieu entre la wilaya et le groupe «CIMA MOTORS» dirigée par Mahieddine Tahkout pour la création d'une usine automobile de marque iranienne.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une réunion de l'exécutif, le wali a indiqué que les contacts avec l'opérateur économique de CIMA, amorcés à la mi-mars dernier dans le cadre de l'incitation à l'investissement, ont abouti à un accord de

principe.

Ce projet, a-t-il dit, prévoit la production de 100 000 véhicules/an et la création de 1 500 postes d'emploi, renforçant le parc industriel automobile de Tiaret qui dispose d'une usine de véhicules industriels et une autre

de Mercedes Benz.

Selon l'accord, ce nouveau projet, inscrit dans le cadre de la règle 51/49, prévoit, dans une première phase, le montage avec un taux d'intégration de 30% avant d'ouvrir le champ à la sous-traitance.

Le wali a précisé que les procédures relatives à ce projet seront lancées et le site où sera concrétisé le projet sera fixé sur la base d'études technico-financières.

Faten D.

Constantine/Centre de recherche en biotechnologie

Le CRBT au service des étudiants et investisseurs publics et privés

■ Diverses analyses et expertises liées à plusieurs secteurs sont offertes par le Centre de recherche en biotechnologie (CRBT) de Constantine aux étudiants et aux investisseurs publics et privés, a indiqué mardi à l'APS sa directrice, M^{me} Halima Benbouza.

Par Assia T.

Il s'agit d'analyses agroalimentaires, génétiques et biologiques et des expertises liées aux secteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire, l'environnement, la santé et l'industrie effectuées au profit des étudiants en thèses (magister, master, doctorat) et des investisseurs du secteur socio-économique, dans le cadre d'un contrat signé entre cet établissement et la personne intéressée, a précisé la même responsable en marge de la clôture de journées «portes ouvertes» sur les biotechnologies, organisées depuis lundi par ce centre.

Les demandes réalisées dans ce domaine depuis le début de l'année en cours ont connu une «augmentation de 55 % par rapport à l'année dernière», a-t-elle déclaré, soulignant que ce résultat jugé «important» a été obtenu à la faveur «de la disponibilité des équipements de haute qualité» qui ont favorisé une forte affluence de clients.

Plus de 60 ingénieurs et techniciens de laboratoires sont mobilisés pour garantir la réussite de ce travail, a-t-elle fait savoir, notant qu'une équipe de chercheurs intervient lors de l'optimisation de protocoles expérimentaux



Ph. > D. R.

ou au cas où de mise en place de nouvelles techniques d'analyse, a affirmé la même responsable.

Les stands d'exposition des activités de différentes divisions de recherche de ce centre organisés à cette occasion ont enregistré depuis l'ouverture de ces journées d'information une gran-

de affluence de visiteurs, notamment des étudiants en fin de cycle, venus s'enquérir des opportunités offertes par ce centre qui a pour objectif principal de contribuer à répondre aux besoins fondamentaux du pays et «promouvoir le développement d'une bio-économie durable pour améliorer le bien-être du

citoyen», selon la même source.

Plusieurs communications liées au domaine portant biotechnologie et santé, biotechnologie et environnement, biotechnologie alimentaire, biosécurité: défis et enjeux pour la société ont été traitées lors de cette manifestation tenue pour la première fois dans la wilaya. **A. T./APS**

Agriculture à Khenchela

Utilisation très limitée de la technique de l'irrigation à pivot

L'utilisation de la technique de l'irrigation à pivot est «très limitée» à Khenchela, a-t-on appris mardi auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

«En dépit des avantages de la technique d'irrigation à pivot, l'agriculteur à Khenchela continue à recourir aux méthodes traditionnelles dans le processus d'irrigation», a précisé le chef du service de la production et du soutien technique de la DSA, Ahmed

Hamzaoui. Le même responsable a expliqué les raisons de la réticence de l'agriculteur quant à l'utilisation de la technique du pivot, le coût de l'acquisition des équipements jugé «élevé», précisant que les services de la DSA œuvrent à faire connaître auprès des agriculteurs de la wilaya, «l'aide financière de 50%» accordée via les services agricoles.

Il a, dans le même contexte, souligné que l'irrigation à pivot permet une économie en

matière de consommation d'eau et d'énergie électrique, et fournit la quantité d'eau nécessaire dont a besoin l'implant. Cette technique ne nécessite pas non plus une grande mobilisation de la main-d'œuvre.

Le même responsable a rappelé que 27 agriculteurs de la région sud de Khenchela ont bénéficié «récemment» d'équipements d'irrigation à pivot, dans le cadre d'un soutien apporté par l'Etat. **O. N.**

Du 3 au 5 mai à Mostaganem

Salon international de la pomme de terre

Le salon international de développement de la filière pomme de terre sera organisé du 3 au 5 mai prochain à Mostaganem, a-t-on appris mardi auprès de la chambre de wilaya de l'agriculture.

Plus de 40 exposants nationaux et étrangers sont attendus à ce rendez-vous dont des producteurs de semences de pomme de terre nationaux et de France et Hollande et des spécialistes en matériel agricole utilisé dans la plantation, la cueillette et techniques d'irrigation par goutte-à-goutte, a-t-on indiqué.

Cette manifestation traditionnelle annuelle, inscrite aux expositions internationales, vise à exposer les variétés de pomme de terre et de semences de qualité, d'échanger les expériences entre opérateurs en termes de production et de moyens de plantation et de faire connaître les techniques utilisées dans cette filière agricole.

Le programme de ce salon, qui sera abrité par le centre équestre de la commune de Sayada, prévoit des sorties à des exploitations agricoles de la région pour l'expérimentation de variétés nouvelles de semences

de pomme de terre, des communications d'experts locaux et étrangers sur les modalités de production, de traitement et d'utilisation des engrais et les perspectives d'exportation de ce tubercule de large consommation suivant les normes internationales en vigueur.

Une journée sera consacrée à l'investissement dans le domaine agricole en vue d'attirer des investisseurs dans la production et les industries de transformation, selon les organisateurs. Le salon international de développement de la filière de pomme de terre est initié par

la chambre agricole de la wilaya, la direction des services agricoles (DSA) et la société des expositions agricoles relevant du secteur privé.

Pour rappel, la wilaya de Mostaganem a réalisé, dans les deux dernières saisons, un bond qualitatif dans la production de pomme de terre (primeur, saisonnière et hors saison) et quantité passant de 1,5 million de quintaux en 2006 à plus de 3,5 millions qx la saison écoulée, à la faveur de l'extension de la superficie de cette culture de 13 000 hectares.

Kamel L.

Boumerdès Quelque 4 000 nouveaux lits réceptionnés à court terme

LE MINISTRE de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a annoncé, mardi, la réception, à «court terme» dans la wilaya de Boumerdès, de quelque 4 000 nouveaux lits, grâce à la réalisation, en cours, de 37 projets d'investissement dans le secteur touristique local. «La réception progressive des projets en réalisation permettra de porter le nombre de lits de 2 800 actuellement, à près de 7 000 lits, à «court terme», a déclaré le ministre, en marge de sa visite d'inspection de projets de son secteur à Boumerdès. Il a estimé que ce «nouvel apport en lits devrait contribuer, dans une grande mesure, dans la couverture des besoins exprimés en la matière, tout en relevant le niveau des prestations du secteur, en générant une concurrence positive en matière de prix, notamment» et, partant, «offrir une valeur ajoutée à l'économie nationale», a-t-il observé.

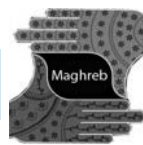
Au titre de la valorisation de la destination touristique de la wilaya, M. Ghoul a signalé la destination à son profit de 11 projets de zones d'expansion touristique (ZET), qui seront prochainement adoptés par décision ministérielle, en vue de l'implantation, en leur sein, d'investissements «adaptés aux besoins actuels du secteur», a-t-il précisé.

A cela s'ajoutent huit autres nouvelles ZET actuellement en étude, en plus de 10 sites touristiques dits «attractifs», qui font l'objet du parachèvement de leurs études d'aménagement.

Ces projets seront directement adoptés par le ministère de tutelle, en vue de leur mise à disposition des investisseurs, a-t-il fait savoir. Parallèlement, la wilaya a également bénéficié, selon le ministre, de projets pour l'aménagement de 32 plages au niveau des ZET, dont une partie est déjà en chantier, et l'autre en attente de lancement.

Des actions sont, en outre, en cours en vue de la valorisation de l'Institut national d'hôtellerie et de tourisme de la wilaya, en vue de le mettre à contribution dans l'encadrement de différents projets touristiques actuels ou à venir, tant à l'échelle locale que nationale. Parallèlement, il est question d'œuvrer au relèvement du niveau de la production artisanale et de la valorisation des divers espaces culturels et historiques de la wilaya, à l'instar du vieux port de Dellys.

Ali O.



Libye

Le Parlement votera lundi prochain sur le gouvernement d'union nationale

Le Parlement libyen reconnu par la communauté internationale tiendra lundi prochain un vote de confiance sur le gouvernement d'union nationale soutenu par l'ONU et qui s'est récemment installé à Tripoli, ont affirmé mardi deux députés.

Par Hani Y.

Le président du Parlement, Aguila Saleh, et le vice-président, Mohamed Ali Choub, ont convenu «d'une séance le 18 avril pour un vote de confiance, qui sera retransmise en direct» à la télévision, a indiqué le parlementaire Ali Tekbali.

A plusieurs reprises, le Parlement reconnu n'a pu, faute de quorum, tenir un vote de confiance sur le gouvernement d'union nationale, issu d'un accord politique signé fin 2015 sous l'égide de l'ONU.

Selon l'accord conclu entre MM. Saleh et Choub, le Chef du gouvernement d'union libyen, Faiz al-Sarraj, et ses adjoints doivent assister à la séance de lundi qui se déroulera sur la base d'un «un vote sur chaque nom du gouvernement et non sur la totalité du cabinet», a indiqué M. Tekbali.

«Si 40 députés s'opposent à un ministre, il est écarté et si six ministres sont écartés, le gouvernement est censuré», a-t-il ajouté. Le gouvernement d'union comprend 18 ministres. Depuis le 30 mars, Faiz al-Sarraj a recueilli le soutien des villes de l'ouest et du sud libyens, de la Banque centrale, de la Compagnie nationale de pétrole et de la plupart des milices qui soutenaient jusque-là le gouvernement non reconnu de Tripoli.

Soutien international accru au gouvernement d'union nationale

La communauté internationale continue d'apporter son soutien au gouvernement d'union nationale libyen qui tente d'asseoir son autorité à Tripoli où le chef de la diplomatie italienne se trouvait mardi, alors qu'une

réunion de «soutien international» à la Libye se tenait en Tunisie voisine.

L'Italie a dépêché ce mardi à Tripoli son ministre des Affaires étrangères Paolo Gentiloni, le premier haut responsable occidental à se rendre en Libye depuis les troubles de l'été 2014, une visite destinée à affirmer le soutien international au gouvernement d'union dirigé par Fayez al-Sarraj.

Après avoir été reçu par Fayez al-Sarraj, le ministre italien a affiché le soutien de Rome «au gouvernement d'union nationale et son Conseil présidentiel parce que cela préparera le terrain à la stabilisation de la Libye».

L'ancienne puissance coloniale de la Libye avait été le dernier pays occidental à fermer son ambassade à Tripoli en février 2015. Elle est aujourd'hui le premier Etat européen à y envoyer un haut responsable depuis l'arrivée à Tripoli le 30 mars du gouvernement d'union formé sous l'égide de l'ONU.

Jusqu'alors, la capitale libyenne était contrôlée par une coalition de milices qui en avait pris le contrôle à l'occasion des combats de l'été 2014, qui avaient plongé le pays dans la division et le chaos.

M. Gentiloni a réaffirmé que l'Italie était prête à «coopérer» avec Tripoli dans la lutte contre la menace terroriste, même si, a-t-il insisté, «cette mission est d'abord celle des Libyens et du gouvernement d'union».

Pour le chef de la diplomatie italienne, le peuple libyen et le gouvernement d'union «devront prendre l'initiative de la lutte contre Daech et la menace terroriste».

Au moment où le gouvernement d'union nationale continue à renforcer son autorité à Tripoli,



AP: DCF

une réunion de hauts fonctionnaires de «soutien international» à la Libye s'est ouverte mardi dans la capitale tunisienne, Tunis.

Quelque 40 pays arabes et occidentaux ainsi que des représentants de 15 institutions financières, des organisations régionales et internationales participaient à cette réunion, organisée sous l'égide de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) et de l'ambassade du Royaume-Uni en Libye avec résidence temporaire à Tunis.

«L'objectif de cette réunion est de permettre au gouvernement d'union nationale de définir ses objectifs et ses priorités grâce au soutien international», avait indiqué récemment la Manul.

«Nous sommes conscients du fait que le soutien populaire libyen au gouvernement d'union (...) peut ne pas durer si nous ne réussissons pas, et vite, à répondre aux besoins urgents», a dit en ouverture le vice-Premier ministre, Moussa al-Kony.

Parmi les défis à relever, il a cité, outre la sécurité, les «services de base» comme la santé et l'électricité.

«Nous sommes ici pour discuter aspects pratiques, pour parler du soutien, et pas simplement du soutien politique et diplomatique, mais de l'aide concrète», a pour sa part indiqué le haut diplomate

britannique, Christian Turner.

Il a lui aussi jugé «vital» que le «nouveau gouvernement libyen fasse des progrès rapides dans sa capacité à améliorer de manière sensible» la vie de la population.

En cela, «nous allons entendre les priorités du Conseil présidentiel (...) et nous mettre d'accord sur la manière dont nous pouvons (contribuer à) y répondre», a ajouté M. Turner, en référence au conseil qui conduit le gouvernement.

L'ONU et les grandes puissances comptent sur Fayez al-Sarraj pour stabiliser le pays, livré à l'anarchie depuis la chute de l'ancien régime de Muammar Kadhafi en 2011 et confronté à la montée en puissance du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech).

Un gouvernement d'union nationale, fruit d'un accord politique conclu en décembre 2015 sous l'égide de l'ONU, est arrivé le 30 mars sur la base navale de Tripoli. Le cabinet de Khalifa Ghweil, non reconnu par la communauté internationale et qui se disputait le pouvoir avec un autre gouvernement basé à Tobrouk dans l'est du pays, avait cédé le pouvoir au gouvernement de Sarraj.

Il est attendu que le Parlement de Tobrouk octroie officiellement sa confiance au gouvernement d'union nationale, comme le sti-

pule l'accord politique en vertu duquel ce Parlement deviendra ensuite l'instance législative officielle. Depuis le 30 mars, Faiz al-Sarraj a recueilli le soutien des villes de l'ouest et du sud libyens, de la Banque centrale, de la Compagnie nationale de pétrole et de la plupart des milices qui soutenaient jusque-là le gouvernement non reconnu de Tripoli.

L'Italie promet également son soutien au nouveau gouvernement

Le ministre italien des Affaires étrangères s'est rendu mardi à Tripoli, capitale de la Libye, pour y discuter avec le gouvernement d'union nationale soutenu par l'ONU.

Cette visite survient après l'arrivée à Tripoli en fin du mois dernier de ce gouvernement d'union nationale dirigé par Fayez Serraj. «Nous sommes fermement engagés à soutenir le nouveau gouvernement et le Conseil de la présidence», a déclaré Paolo Gentiloni lors d'une conférence de presse à l'issue de sa rencontre avec M. Serraj.

M. Gentiloni est le premier responsable européen à rencontrer les nouvelles autorités dans la capitale libyenne. «Le premier message devrait être que le peuple et le gouvernement libyens doivent être à la tête de l'activité contre l'EI», a-t-il ajouté. Le gouvernement de M. Serraj est arrivé à Tripoli le 30 mars, arrivant par la mer depuis la Tunisie. Il est pour le moment basé dans la base navale lourdement gardée d'Abu Setta.

En application d'un plan négocié par l'ONU, M. Serraj doit diriger le nouveau gouvernement national. Sa tâche est de réunir les factions de Tobrouk et de Tripoli, ainsi que les milices soutenant chacune des deux parties.

Auparavant, le gouvernement autoproclamé de Tripoli a décidé de démissionner suite à l'entrée de l'équipe de M. Serraj dans la capitale.

H. Y./APS

Conférence internationale au Maroc sur le Sahara occidental

Le Polisario «n'a pas été invité à participer»

L'ambassadeur sahraoui à Alger, Bechraya Hamoudi Bayoune, a affirmé, mardi à Alger, que le Front Polisario n'a reçu aucune invitation d'un centre d'études marocain pour participer à une conférence internationale à Marrakech (Maroc) sur le conflit du Sahara occidental prévue fin mai prochain.

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une conférence intitulée «Positions des pays occidentaux à l'égard de la cause sahraouie : mensonges et vérités», organisée au centre l'Historial d'Alger, l'ambassadeur sahraoui a souligné que «contrairement à ce

qui a été colporté, nous n'avons reçu aucune invitation du centre d'études marocain Bensaïd Aït Idder.

De toute façon, nous ne sommes pas contre le dialogue surtout s'il défend la légalité internationale», allusion à la conférence qui sera organisée par ce centre du 27 au 29 mai à Marrakech.

«Nous sommes en négociation avec le gouvernement marocain depuis des années. Comment peut-on négocier avec le gouvernement marocain et ne pas dialoguer avec la société civile marocaine (...), mais à la seule condition que ce centre définisse sa position vis-à-vis du

dialogue et exprime sa disposition à défendre les décisions de l'ONU et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a soutenu le diplomate sahraoui.

«Nous ne pouvons pas négocier avec ce centre ni avec d'autres centres marocains s'ils soutiennent la thèse marocaine», a-t-il ajouté, précisant que «nous sommes prêts à négocier avec toute partie marocaine» à condition qu'elle soit prête à défendre la légalité internationale, les décisions de l'ONU et du Conseil de sécurité et le droit des peuples à l'autodétermination. Cette conférence internationale au Maroc était initialement prévue

pour le 10 avril avant que le centre d'études marocain ait décidé de la reporter, les conditions favorables n'ayant pas été réunies.

Le chef de la diplomatie sahraouie, Mohamed Salem Ould Salek, avait indiqué en février dernier que «la participation du Front Polisario à cette conférence dépend de la position des organisateurs vis-à-vis de la cause sahraouie et la capacité de ce centre marocain d'influer sur la position intransigeante du Maroc, d'autant plus qu'il s'agit d'un parti d'opposition».

R. M.

Industrie automobile

Toyota investira dans plusieurs projets de montage en Algérie

Page animée par : Ali Zidane

Le groupe Toyota Algérie s'engage d'ici la fin 2016 dans une ligne de montage SKD en partenariat avec la société japonaise de production de camions Hino Motors. Pour la concrétisation de ce lourd projet, un accord de principe a été conclu avec Hino Motors LTD pour amorcer ce projet. Toyota Algérie envisage d'atteindre une capacité de production allant jusqu'à 2 000 camions/an, grâce à une forte collaboration avec Hino. Le camion de léger tonnage, le Hino série 300, fera partie de la gamme de cette nouvelle usine d'assemblage. Les investissements du Groupe Toyota Algérie ne se limitent pas à ce seul projet. Un second investissement viendra compléter la gamme industrielle du groupe à la fin de l'année, puisque il est prévu le lancement d'une unité de production de plaquettes de frein et de mâchoires de frein, avec une capacité à moyen terme de 200 000 unités et de 100 000 unités respectivement. Cette seconde usine constituera à coup sûr la pierre angulaire de l'établisse-

ment d'un tissu de sous-traitance pour les pièces de l'industrie automobile algérienne.

Par ailleurs, Toyota Algérie est en discussion avec Toyota Motor Corporation, n°1 mondial de l'industrie automobile au sujet d'un projet de montage SKD. Pour mieux répondre aux besoins des clients algériens avec des produits de réputation mondiale et de surcroît de très haute qualité, Toyota Algérie et Toyota Motor

Corporation mèneront, sous divers angles, une étude sur le marché automobile algérien afin de définir les modèles qui pourraient être localement assemblés. Discret jusqu'à présent, Toyota Algérie vient de dévoiler tous les projets qui seront inscrits dans leur politique d'investissement en partenariat avec l'un des plus grands groupes industriels dans le monde.

A. Z.



Renault Trucks- Groupe BSF Souakri

Une unité d'assemblage prochainement en Algérie

Renault Trucks et le groupe BSF Souakri ont signé un protocole d'accord pour l'assemblage de véhicules en Algérie. La signature a eu lieu le 10 avril à Alger, lors du 3^e Forum algéro-français de partenariats. Le protocole d'accord a pour projet de créer, dans l'année, une joint-venture avec le groupe BSF Souakri et de débiter les opérations industrielles dans une nouvelle unité d'assemblage durant l'année 2017. Les véhicules des marques du groupe Volvo seront assemblés dans

cette unité, principalement dédiée à Renault Trucks. Le protocole d'accord a été signé le 10 avril 2016, durant le 3^e Forum algéro-français de partenariats sous le parrainage du ministère algérien des

l'Industrie et des

Mines. L'Algérie est un marché important pour Renault Trucks et le groupe Volvo. Renault Trucks a une longue histoire avec l'Algérie et dispose d'un parc important de véhicules roulants, constitué depuis de nombreuses années. A travers ce projet de joint-venture avec un partenaire local fort, Renault Trucks Algérie souhaite renforcer davantage sa présence et sa position dans le pays. Il s'agit également d'un signe fort de son engagement sur le long terme vis-à-vis du marché et de ses clients. La capacité de production de l'unité d'assemblage pourrait aller jusqu'à 2 000 camions. Elle devrait être située à Meftah, wilaya de Blida. La formation des employés sera assurée par le groupe Volvo qui apportera son savoir-faire en matière d'assemblage et d'outils industriels.



Kia Motors

Kia Motors Total fournisseur de lubrifiants préféré de Kia



KIA MOTORS Corporation et Total Lubrifiants ont récemment renouvelé leur accord de partenariat stratégique. Pendant 5 ans supplémentaires, Total restera le fournisseur de lubrifiants préféré de Kia Motors Corporation pour l'ensemble de sa gamme. Les lubrifiants Total seront exclusivement recommandés et disponibles à travers le réseau de services de Kia de plus de 5 500 concessionnaires dans environ 180 pays, y compris les marchés d'Europe occidentale et cela, à partir du 1^{er} janvier 2017.

Le prolongement du contrat initial, qui a été signé en 2011, représente un grand avantage pour tous les propriétaires de véhicules Kia ainsi que pour les concessionnaires Kia. Une alliance permettant au réseau de Kia Motors de bénéficier des huiles moteurs Total Quartz de très hautes performances, spécifiquement développées pour optimiser les performances et la fiabilité des moteurs Kia tout en offrant de meilleurs avantages de l'économie de carburant. Kia et Total vont également développer des programmes de service marketing conjoint visant à accroître la rentabilité des concessionnaires Kia, la fidélisation et la satisfaction client.

Grâce à ce partenariat, Kia et Total Lubrifiants confirment leur objectif commun de renforcer leur présence croissante sur le marché mondial en combinant leurs forces dans une «alliance de compétences» pour développer des produits et services de haute qualité et assurer un service clients unique pour Kia.

«Nous sommes ravis de reconduire notre coopération globale avec Kia Motors. Ce partenariat renouvelé confirme l'engagement de Total d'accompagner Kia Motors sur le long terme dans ses efforts continus d'expansion mondiale et de fournir des lubrifiants innovants, ainsi que toute l'expertise marketing Total pour accroître encore la fidélité des automobilistes Kia», explique Pierre Duhot, General Manager, Division Automobile chez Total Lubrifiants.

Prix TOP SAFETY PICK+ pour le nouveau Sportage

Le tout nouveau Kia Sportage a remporté le prix «Top Safety Pick Plus (TSP +)», la désignation la plus élevée de l'Institut d'Assurance et Gestion des Autoroutes (Insurance Institute for Highway Safety (IIHS)) et ce, grâce à sa plaque de protection en option. Le score final a pris en considération les meilleures notes dans chacun des cinq tests de résistance aux chocs, ainsi que l'intégration des technologies d'assistance au conducteur pour aider à prévenir les accidents. «L'Institut d'Assurance et Gestion des Autoroutes est l'une des organisations les plus reconnues et respectées dans l'industrie, notam-

ment en ce qui concerne l'évaluation de la sécurité des véhicules, la désignation, "Top Safety Pick Plus" est une réalisation importante», a déclaré Orth Hedrick, vice-président planification des produits, chez KMA. «Nous sommes particulièrement fiers d'avoir notre tout nouveau Sportage lauréat du TSP "malgré les nouvelles normes IIHS" plus difficiles, tout cela prouve les efforts consentis de nos ingénieurs et de la priorité que nous accordons à la sécurité».

Les paramètres de test IIHS ont été modifiés en 2016, désormais, ils exigent cinq tests de résistance aux chocs à chaque véhicule pour mériter la mention

«Bien» (petit chevauchement avant, choc latéral, la solidité du toit et les appuie-tête) tandis que la mention «avancé» ou «supérieur» qui qualifie pour un TSP+ est réservée pour la prévention lors d'une collision frontale. Le nouveau Sportage est disponible avec une large gamme de systèmes d'aide à la conduite et des dispositifs de sécurité, y compris le système de freinage d'urgence (AEB), le système d'alerte de franchissement involontaire de ligne (AFIL), l'aide au changement de file (LCA), le système de gestion automatique des feux de route (HBA), et aide au stationnement arrière.

Renault Algérie Production

Renault Symbol assemblée et livrée par MARTUR ALGERIE

A partir d'avril 2016, les sièges des Renault Symbol fabriqués à l'usine de Oued Tlelat seront assemblés et livrés par la société MARTUR ALGERIE dans son unité de fabrication de Es Senia. Ce sous-traitant de Renault Algérie

Production crée ainsi 110 emplois directs. Cette réalisation sera suivie dès le mois de juillet 2016 par SITEL situé à Tlemcen, qui fournira des faisceaux de câblage. Afin de suivre la capacité maximale de RAP, 200 emplois directs seront créés à court terme. Au 3^e tri-

mestre 2016, après la société JOKTAL, qui fournit déjà des pièces plastiques depuis l'inauguration de l'usine, un autre fournisseur de pièces plastiques, la société SAREL, approvisionnera l'usine, produisant à terme 30 références différentes.

ONU

Les candidats à la succession de Ban Ki-moon ont commencé à plaider

■ Les prétendants au poste de secrétaire général des Nations unies ont commencé mardi à se présenter devant l'Assemblée générale pour des entretiens d'embauche inédits, avec l'espoir de succéder à Ban Ki-moon en janvier 2017.

Par Ali O.

Trois d'entre eux sont passés mardi. Ils se sont efforcés de répondre aux questions des 193 pays membres sur des sujets allant du changement climatique au conflit israélo-palestinien en passant par les abus sexuels commis par des Casques bleus ou la réforme de l'ONU. Le ministre des Affaires étrangères du Monténégro Igor Luksic, plus jeune des candidats à 39 ans, a été le premier.

Visiblement nerveux, il a tenu en anglais et en français des propos convenus sur les dossiers chauds (terrorisme, réfugiés, désarmement, droits de l'homme, etc...). «*Je comprends les défis du monde moderne*», a-t-il affirmé.

La France insiste pour que le patron de l'ONU parle peu ou prou la langue de Molière.

Alors que l'idée de voir une femme accéder enfin au poste, après huit hommes, fait son che-

min, la directrice générale de l'Unesco Irina Bokova a joué cette carte. Il est temps, a-t-elle dit, «*de donner aux femmes l'opportunité de se développer comme membres égales de la société*».

Mais elle a esquivé les questions pièges, comme celle de l'ambassadeur ukrainien qui lui demandait de se prononcer sur l'annexion de la Crimée par la Russie, et a admis ne pas avoir de «*solution miracle*» sur beaucoup de dossiers.

Le plus éloquent et le plus convaincant de cette journée a été l'ancien Haut commissaire de l'ONU aux réfugiés (HCR), le Portugais Antonio Guterres, qui s'est lancé dans un plaidoyer en faveur des migrants.

«*La migration, a-t-il affirmé, doit être une option, pas un acte de désespoir*». Il a préconisé de plus larges possibilités légales d'émigration, un «*partage du fardeau entre tous les pays*» et une «*solidarité massive*» envers les



Ph. A. O.

principaux pays d'accueil voisins de la Syrie.

Pour M. Guterres, un secrétaire général de l'ONU doit jouer «*un rôle de catalyseur, d'honnête courtier*» offrant ses bons offices dans les situations de crise.

Il a cité comme priorités la prévention des conflits, la lutte contre le chômage des jeunes ou l'égalité homme-femme dans les nominations à l'ONU.

Jonglant avec aisance entre français, anglais et espagnol, il a promis de dynamiser la bureaucratie onusienne qui doit devenir «*plus souple, plus décentralisée, plus efficace*».

«*Il y a trop de réunions, avec trop de participants et pas assez de décisions*», a-t-il estimé.

Quatre hommes et quatre femmes étaient jusqu'ici sur les rangs. Mais le président de l'Assemblée générale Mogens Lykketoft a annoncé mardi que l'ancien ministre serbe des Affaires étrangères Vuk Jeremic s'était ajouté à la liste et serait auditionné jeudi. Les auditions s'étaleront sur trois jours. Chaque candidat a deux heures pour plaider sa cause. L'ex-Première ministre de Nouvelle-Zélande Helen Clark figure parmi les candidats, de même que l'ex-

président slovène Danilo Türk et trois chefs de la diplomatie de pays des Balkans, anciens ou en poste: Vesna Pusic (Croatie), Natalia Gherman (Moldavie), Srgjan Kerim (Macédoine).

Pour M. Lykketoft, ces auditions peuvent «*changer la donne*» en influençant le vote du Conseil de sécurité, qui a le dernier mot dans cette sélection.

Depuis 70 ans, le choix du patron de l'ONU fait l'objet de tractations à huis clos entre les 15 pays membres du Conseil et, en premier lieu, les cinq membres permanents (États-Unis, Russie, Royaume-Uni, Chine, France). Cette fois-ci, l'Assemblée a imposé un processus un peu plus transparent: lettre de candidature, CV, profession de foi et, enfin, grand oral.

A partir de juillet, les membres du Conseil feront leur sélection à bulletins secrets, avant de soumettre un nom à l'Assemblée qui entérinera le choix en septembre.

La tradition voudrait que le prochain diplomate en chef vienne d'Europe de l'Est, seule zone géographique à ne pas avoir encore été représentée à ce poste. La Russie y tient, mais ce n'est pas une obligation.

D'autres candidats pourraient se déclarer dans les mois à venir, comme la Commissaire européenne Kristalina Georgieva, une Bulgare, ou la ministre argentine des Affaires étrangères Susana Malcorra, ex-chef de cabinet de Ban Ki-moon.

A. O.



Points chauds

Offensive

Par Fouzia Mahmoudi

Si à gauche la seule question qui intéresse concernant la primaire du parti socialiste est de savoir si François Hollande participera à cette élection interne, laissant ainsi les militants et sympathisants de gauche décider s'il doit ou non se présenter pour un nouveau mandat, à droite la question est de savoir combien de candidats seront sur les rangs le jour du scrutin. Et le moins que l'on puisse dire est que chez Les Républicains les candidats à la primaire du parti sont légion. Que cela soit les grandes personnalités telles que Juppé, Sarkozy ou Fillon qu'il n'est nul besoin de présenter ou les jeunes prétendants à l'instar de Geoffroy Didier, vice-président de la région Île-de-France. Tant et si bien que l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy a pointé cette semaine du doigt le nombre (trop) important de candidats à la primaire. «*Les primaires, des candidats... Ah ça, ça ne manque pas*», a ainsi constaté Nicolas Sarkozy railleur lors d'un meeting, lundi soir, à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne). Le chef de file des Républicains a d'ailleurs rappelé que «*les primaires, ça ne sera que le 21 septembre*», date à laquelle la liste officielle des candidats sera rendue publique. Et qu'avant, «*ce ne sont pas des candidats à la primaire mais juste des candidats à la candidature pour la primaire*». «*Ce qui manque en revanche, c'est un peu plus d'esprit collectif, de volonté de travailler les uns pour les autres et non pas les uns contre les autres*», a-t-il poursuivi. Avant de faire la leçon, sourire en coin: «*Un mouvement politique qui n'a pas de projet politique, c'est un club de supporters et pas un mouvement politique (...)* Choisissez en votre âme et conscience mais privilégiez toujours ceux qui rassemblent à ceux qui divisent.» Une pique destinée à son ex-premier ministre François Fillon qui est dernièrement passé à l'offensive contre ses adversaires. Toutefois, Sarkozy aussi n'hésite pas à se montrer offensif avec ses anciens ministres qui aujourd'hui sont candidats à la primaire tels que Bruno Le Maire, dont l'ancien président critique la démagogie. Nicolas Sarkozy, mentionne ainsi indirectement un adversaire qui trouve que la fonction publique territoriale à vie «*n'a aucun sens*». «*Je ne serai jamais de ceux qui, par démagogie, ébranlent systématiquement la fonction publique. Quand il vous arrive une catastrophe, vous êtes bien contents de trouver des acteurs publics en ordre de marche*», a-t-il ajouté. L'ancien président de la République, qui ne s'est pas encore déclaré à la primaire de la droite et du centre fait campagne sans vraiment se lancer dans la course préférant jouer les observateurs, fort de son statut de patron de Les Républicains. Mais cette position lui a déjà été fatale par le passé alors qu'il a attendu la toute dernière minute en 2012 pour se présenter officiellement en tant que candidat, pensant que jouer jusqu'au bout de sa position de président lui ferait marquer des points. Il n'en a rien été et sa défaite d'alors pourrait alors prédire celle de novembre prochain lors de la primaire alors que Juppé le dépasse déjà si largement dans les sondages.

F. M.

Pays-Bas

L'aéroport d'Amsterdam-Schiphol partiellement évacué, un homme arrêté

L'aéroport d'Amsterdam-Schiphol a été partiellement évacué pendant quatre heures dans la nuit de mardi à hier et un homme a été arrêté suite à une alerte, trois semaines après les attentats de Bruxelles.

«*L'aéroport a été déclaré à nouveau en sécurité*», a indiqué aux journalistes le porte-parole de la police militaire Alfred Ellwanger.

Un hélicoptère a survolé l'aéroport jusqu'à ce que l'alerte soit levée vers 01h30 (23h30 GMT).

Des journalistes de la l'AFP présents sur place ont vu des policiers militaires lourdement armés et encagoulés patrouiller sur l'esplanade devant l'aéroport, pendant que des passagers, portant des valises, regardaient la scène avec inquiétude derrière un périmètre de sécurité.

Les raisons du déclenchement de l'alerte n'étaient pas connues, ni l'identité de l'homme arrêté, mais selon le porte-parole de la police militaire, l'équipe de déminage n'a rien trouvé de dangereux dans les bagages de l'homme arrêté.

L'alerte a été déclenchée après un appel reçu par la police mentionnant une «*situation suspecte*» autour de 21h30 (19h30 G M T), a déclaré M. Ellwanger.

Il n'a pas donné plus de détails sur l'homme arrêté, indiquant que des informations devraient être communiquées hier.

Aucun vol n'a été perturbé et les trains arrivaient normalement à la gare qui relie l'aéroport au reste du pays.

«*Personne ne nous dit ce qui se passe. Ma voiture est dans le garage de stationnement et je ne peux pas la sortir. Je suis diabétique et j'ai besoin de mon insuline*», a déclaré un Néerlandais âgé de 72 ans.

Schiphol, qui se trouve à 16 kilomètres de la capitale néerlandaise Amsterdam, est l'un des aéroports les plus fréquentés d'Europe avec environ 50 millions de passagers chaque année.

«*Toutes les zones sont à nouveau accessibles. Demain, les vols se dérouleront comme d'ha-*

bitude. Je vous remercie tous pour votre patience et pour votre la compréhension ce soir», a indiqué l'aéroport sur son compte Twitter officiel.

L'inquiétude est montée d'un cran au Pays-Bas depuis les attentats du mois dernier en Belgique voisine qui ont fait 32 morts et ont été revendiqués, comme les attaques de novembre à Paris (130 morts) par le groupe jihadiste État islamique (EI).

Une personne a également été arrêtée mardi soir à la gare de Leiden, située à proximité, pour avoir déclenché une «*fausse alerte*», a déclaré à l'AFP un porte-parole de la police de La Haye, précisant que l'arrestation n'avait pas de rapport avec celle de Schiphol.

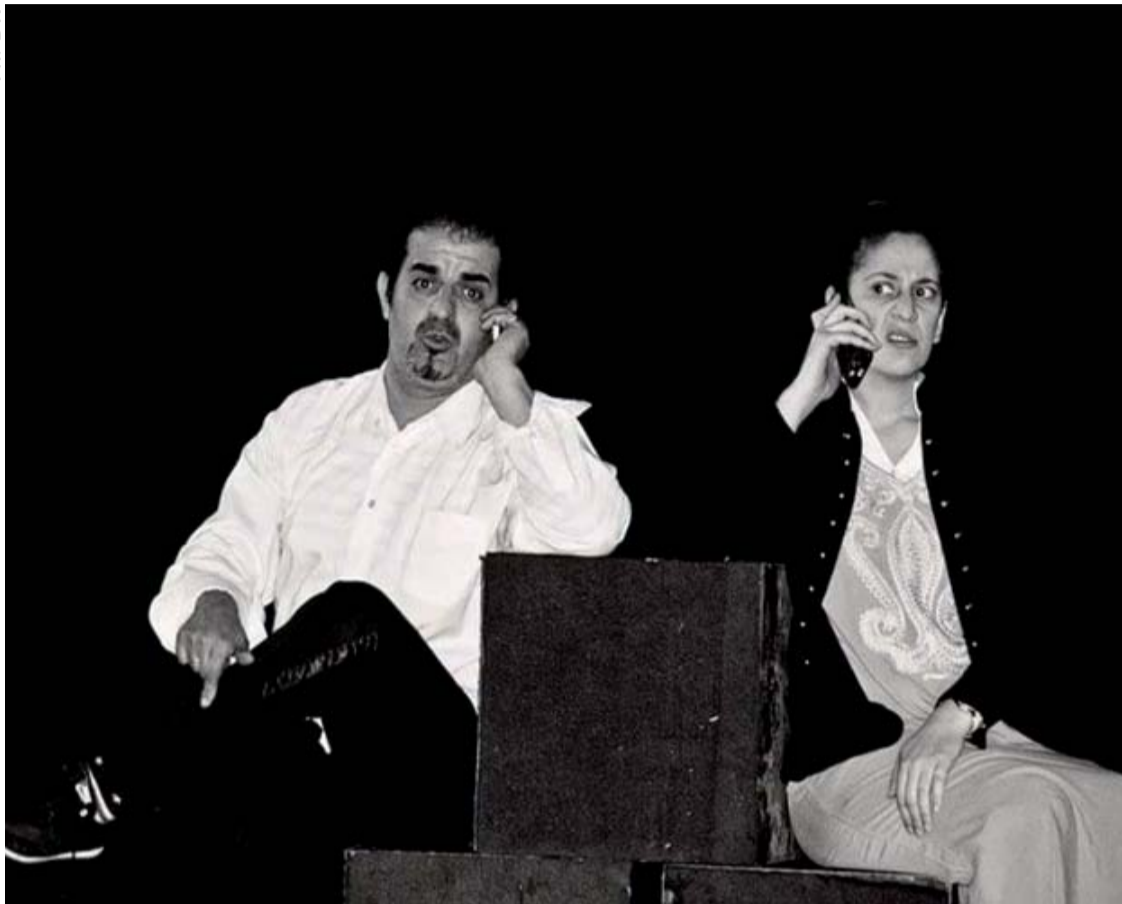
Une autre personne a aussi été arrêtée à Schiphol, mais sans lien avec l'incident. Depuis les attaques de Bruxelles, le gouvernement néerlandais a relevé le niveau de sécurité dans les gares et aéroports du pays et a renforcé les contrôles à sa frontière avec la Belgique.



Générale de la pièce théâtrale «Appel masqué»

La relation conjugale rendue entre rire et dérision

Ph. DR



Par Abila Selles

La générale de la pièce de théâtre «Appel masqué», un drame social tragico-comique qui met en cause l'absence de communication au sein du couple, a été présentée à Alger, puisant ses formes de

l'humour noir, devant un public conquis, relativement nombreux.

Mis en scène par Nabila Ibrahim sur un texte de Tarek Achba, le spectacle, déroulé en 50 mn, aborde dans le rire et la dérision une relation conjugale devenue impossible entre les personnages de Messaoud et

Farroudja qui ont cédé au doute et à la suspicion, s'accusant mutuellement d'infidélité. Brillamment servi par le duo Katia Chaïbi et Redouene Merabet, le spectacle répercute une tension extrême dont les seuls mobiles seraient quelques appels masqués récurrents que

■ Les conséquences de l'absence de la communication entre le couple est le thème de la pièce théâtrale «Appel masqué» présenté au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi. Mis en scène par Nabila Ibrahim, le spectacle aborde dans le rire et la dérision une relation conjugale devenue impossible.

Ferroudja aurait reçu à différents moments et une addiction aux réseaux sociaux de plus en plus prononcée chez Messaoud dont le comportement aurait complètement changé. Ne pouvant plus se respecter, les deux antagonistes se retrouvent devant le juge, chacun faisant risée de l'autre dans ses mésaventures personnelles, mettant en cause dans un élan de rejet famille et proches. Sur une scène nue, les comédiens ont bien exploité les espaces et porté le texte écrit dans des échanges directs, entretenant la dualité et l'intrigue dans un rythme ascendant et soutenu. La musique, à la limite de l'illustration, a bien servi la vision de Nabila Ibrahim, qui a opté pour la forme comique, car «la comédie dans le théâtre, selon elle, reste un des genres par le biais duquel le message devient facilement accessible». L'éclairage, intelligemment conçu dans son ensemble, a réussi à créer les atmosphères nécessaires aux différents tableaux du spectacle, condui-

sant la trame d'une situation à une autre. Produite par la Coopérative Port Said, fondée depuis cinq ans et dirigée par Mohamed Laouadi, la pièce «Appel masqué» sonne comme une mise en garde en vue d'instaurer l'entente et la compréhension dans le couple, s'ajoutant à d'autres spectacles à l'actif de la coopérative dont «Amar Bouzouar», «Wazir Ourabbi K'Bir», «Montserrat», écrite par Emmanuel Roblès, ou encore «El Mekhlouâe» produite en 2015. A.S

Salon Djurdjura des arts plastiques

Ali Hadj Tahar présente deux nouveaux ouvrages

L'artiste peintre et journaliste Ali Hadj Tahar a présenté mardi, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, ses deux nouveaux ouvrages «Les fondateurs» et «Abstractions et avant-gardes» consacrés à la peinture algérienne.

La rencontre, organisée dans le cadre de la huitième édition du Salon Djurdjura des arts plastiques, qui se tient depuis lundi à Tizi Ouzou, s'est déroulée en présence d'artistes plasticiens connus sur la scène nationale, à l'instar de Belhachemi Nordine et Smaïl Ouchane.

Le premier ouvrage de la série, «Les Fondateurs», se consacre à la peinture de contemporanéité, un courant moderne occidental introduit par le colonisateur en Algérie, et relate le parcours de 26 artistes peintres algériens autodidactes pour la plupart, tandis que le second, «Abstractions et avant-gardes», comporte des textes et des

illustrations sur 65 plasticiens, a-t-il expliqué.

Les deux autres productions, non encore mises sur le marché, sont «La figure et sa présence» consacrée à la peinture figurative et semi-figurative qui aborde des travaux de 79 artistes et «Les peintres du signe» dans lequel l'écrivain parle de 110 autres figures qui ont fait le bonheur de la peinture algérienne, a-t-il précisé. Au total, 280 artistes plasticiens algériens ont été cités dans ces livres à travers des textes portant sur leurs parcours et des illustrations de leurs œuvres, a affirmé M. Hadj Tahar, rappelant que la plupart des écrits, inclus dans ce travail, ont déjà fait l'objet de publication au journal *El Moudjahid* où il avait travaillé comme journaliste, ou à la revue *Atlas* dans laquelle il était rédacteur en chef. Le deuxième ouvrage, «Abstractions et avant-gardes», fait le point d'une autre période qui débute

à partir des années 1970 pour les arts plastiques algériens. Adlène Djeflal, Nordine Belhachemi, Arezki Larbi, Amine Khodja Sadek et Malik Saleh font partie de cette génération d'artistes de l'abstrait qui a connu un épanouissement particulier durant les années 1980, a-t-il relevé.

Le livre parle aussi des plasticiens des années 1990 qui ont apporté une nouvelle touche dans la peinture à travers «le passage de la perception collective vers l'individualisme encouragé par le développement technologique et les écoles de formation spécialisées dans les beaux-arts», a-t-il fait remarquer. Ali hadj Tahar termine sa présentation en annonçant la sortie des autres ouvrages de la série consacrée à la peinture algérienne avant la fin de l'année en cours, «d'après les engagements du ministère de la Culture», a-t-il tenu à préciser.

L.B.

Festival international du cinéma «Vues d'Afrique» de Montréal

Quatre films algériens en compétition

Des films algériens seront en compétition au 32^e Festival international du cinéma «Vues d'Afrique» prévu du 17 au 24 avril à Montréal (Canada), selon les organisateurs.

Le long métrage «Madame courage» (2015) de Merzak Allouache et «Le puits» (2015) de Lotfi Bouchouchi, le documentaire «Fi Rassi rond-point» (Dans ma tête un rond-point, 2015) de Hassen Ferhani et le court métrage «Serial K.» (2014) de Amine Sidi-Boumediène comptent parmi les films en provenance de 33 pays d'Afrique et

d'Europe, en lice à ce festival. «El Djazaïr mon amour», un projet algéro-canadien composé de courts métrages de fiction et de documentaires est programmé hors compétition. Le long métrage de fiction «Les frontières du ciel», du réalisateur tunisien Farès Naana, sera projeté en ouverture de ce festival qui mettra le focus sur le cinéma de la Tunisie avec une présentation des Journées cinématographiques de Carthage (Jcc), partenaire de cette édition.

Un hommage sera, d'autre part, rendu à la cinéaste canadienne d'origine haïtienne,

Martine Chartrand. Le «Prix du développement durable» du festival sera décerné par l'Institut de la francophonie pour le développement durable à des cinéastes d'Afrique, des Caraïbes et d'autres régions du monde pour encourager la co-production.

Fondé en 1984, «Vues d'Afrique» se veut une vitrine pour les cinéastes africains et un rendez-vous annuel pour la diffusion des productions artistiques sur l'Afrique, notamment dans le cinéma.

F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Sirius
Jusqu'au 20 avril :
Exposition «Un con Scient» de l'artiste photographe Mizo.

Salle El Mouggar
Jusqu'au 27 avril :
Projection du long-métrage de fiction *Le patio* à raison de trois séances par jour : 14h00, 17h00 et 20h.

Maison de la culture de Sétif
15 avril :
Projection du long-métrage *Tahia Ya Didou* de Mohamed Zinet.

Ecole régionale des beaux-arts
Jusqu'au 16 avril :
Soirées et récitals poétiques.

Librairie El Idjtihad
(rue Arezki-Hamani, Alger)
Jusqu'au 18 avril :
Exposition-vente de peinture de Morad Foughali.

Salle Ibn Zeydoun
30 avril :
Célébration de la Journée internationale du jazz.

Librairie du Tiers-Monde
(Alger-Centre)
Jeudi 14 avril à 14h30 :
Claude Juin signera ses livres *Des soldats tortionnaires* et *Le gâchis*.
Samedi 16 avril à 14h30 :
Mustapha Cherif signera son livre *Sortir des extrêmes. Ni intégrisme ni perte d'identité* (Casbah).

Librairie générale d'el-biar
(Alger)
Samedi 16 avril à 14h30 :
Karim Younes signera ses livres *De la Numidie à l'Algérie*, *Aux portes de l'avenir* et *La chute de Grenade*, parus aux éditions Casbah.

Salle Atlas (Bab El-Oued, Alger)
Vendredi 15 avril à 19h :
Concert de l'artiste libanaise Majda Erroumi.

Cinémathèque Algérienne
Samedi 23 avril à 18h30 :
Cinéma «Hommage à Roger Hanin». Soirée d'ouverture avec la projection du film *Soleil* de Roger Hanin (France, Italie, drame, 90', 1997) avec Sophia Loren, Philippe Noiret, Marianne Sägebrecht, en présence d'Isabelle Hanin et présenté par Samir Ardjoum, journaliste et critique de cinéma.

Coup-franc direct

Ne pas tomber dans le piège

Par Mahfoud M.

On croyait que l'épisode avec les Egyptiens depuis les événements du Caire puis d'Oum Derman en 2009 était terminé et que la page était complètement tournée. Mais nous avons été refroidis par ce qui s'est passé lors du match aller des huitièmes de finale de la Ligue des champions entre le Zamalek et le MOB. En effet, il faut savoir que les Béjaouis ont échappé à un lynchage en règle malgré la défaite. Les Mobistes, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, préparent le match retour dans les meilleures conditions possibles pour tenter de remonter le score. Toutefois, les Egyptiens, fidèles à leurs habitudes, commencent très tôt leur guerre psychologique en demandant un renforcement de la sécurité lors de ce match retour. Pourquoi donc demander cela s'ils croient avoir fait leur devoir d'hôte bienveillant au match aller ? Il est clair que les Egyptiens ont peur qu'il y ait des représailles après avoir provoqué les Algériens lors de ce match aller. De leur côté, les Bougiotes devraient être sur leurs gardes et éviter de tomber dans leur piège car les gars du Zamalek n'attendent que ça et voudraient que les joueurs du MOB les provoquent à nouveau. Les joueurs bougiotes doivent, justement, éviter cela et se concentrer uniquement sur leur match pour le remporter et se qualifier au prochain tour.

M. M.

Ligue I Mobilis (25^e journée)

Le MOB veut se remettre en confiance

LA SUITE de la 25^e journée de la Ligue I Mobilis se jouera demain après-midi et qui concernera les formations qui jouent les compétitions africaines. Un choc aura lieu lors de cette journée et qui verra l'Entente de Sétif affronter dans un derby très passionnant la formation surprise du championnat, à savoir le DRB Tadjenant. Ayant réalisé un résultat probant au match aller des huitièmes de finale de la Ligue des champions face à El Merikh, l'Entente souhaite confirmer en championnat et remporter ce duel face au voisin de Tadjenant. Toutefois, les gars de la ville des Hauts-Plateaux devront être sur leurs gardes face aux poulains de Bougherara qui se rendront au stade du 8-Mai de Sétif pour enregistrer un autre résultat probant qui lui permettrait de rester au contact du groupe de tête. Nul doute que le match sera très passionnant. Par ailleurs, le MO Béjaïa qui sort d'une défaite en Ligue des champions face au Zamalek, souhaite se reprendre au plus vite et remporter ce match à domicile face à une équipe qui ne marche pas vraiment fort, à savoir l'USM Blida,

qui est dans les profondeurs du classement. Les gars de Yemma Gouraya souhaitent reprendre seuls la deuxième place, après que la JS Saoura, victorieuse face au leader, l'a rejoint à cette place. Il leur faudra faire très attention, néanmoins, à cette équipe blidéenne qui aura pour objectif de l'emporter pour sortir de la zone de turbulence. Le CS Constantine, qui a le vent en poupe après ce succès en Coupe de la Confédération face aux Egyptiens d'El Mekassa, ne devrait pas trouver de peine à l'emporter face à l'ASM Oran qui est désormais lanterne rouge après la victoire du RCA face au MCA lors de cette même journée. Enfin, le Mouloudia d'Oran, tenu en échec en compétition africaine, fera tout pour l'emporter face à l'USM El Harrach et donc se réconcilier avec ses fans.

M.M.

LE PROGRAMME :

Vendredi 15 avril 2016 à 18h :
CSC-ASMO (16h)
MCO-USMH
ESS-DRBT
MOB-USMB

CAN-2016 (Dames) (2^e tour retour)

Les Algériennes sortent la tête haute

LA SÉLECTION algérienne (seniors/dames) de football a raté d'un cheveu sa qualification pour la Coupe d'Afrique des nations de 2016 au Cameroun, après s'être neutralisée (1-1) face au Kenya, en match retour du dernier tour qualificatif, disputé mardi soir à Nairobi. Après le résultat défavorable du match aller (2-2 à Bologhine), les protégées du coach Azeddine Chih devaient, en effet, l'emporter au moins (1-0) pour espérer se qualifier, ou tout au moins se neutraliser par un score égal au supérieur à trois buts partout. L'Algérie et le Kenya ont certes fait (3-3) sur l'ensemble des deux matchs, mais se sont les protégées du coach David Ouma qui se qualifient pour la CAN-2016, grâce notamment à la règle du but à l'extérieur, qui compte double en cas d'égalité au score. Les choses avaient pourtant bien commencé pour les Algériennes, qui s'étaient bien rachetées du

résultat défavorable du match aller (2-2), en ouvrant assez rapidement le score, malgré la nette domination de l'adversaire. Les Kényanes ont, en effet, pris le taureau par les cornes d'entrée de jeu, trouvant même le chemin des filets dès les premières minutes, mais ce but leur a été finalement refusé pour une position de hors jeu. Ce sont donc les Algériennes qui ont ouvert le score à la demi-heure de jeu, et qui ont intelligemment conservé cet acquis pendant une bonne partie de la rencontre. Les Kényanes n'ont cependant rien lâché dans ce match et ont réussi à arracher l'égalisation à la 75'. Les Algériennes ont joué leur va-tout pendant le dernier quart d'heure pour essayer de reprendre l'avantage au score, mais sans succès. Le score est resté d'un but partout jusqu'au coup de sifflet final, permettant au Kenya de se qualifier pour la CAN-2016.

Demi-finale de la Coupe d'Algérie de football Le Nasria et l'USMBA pour une place au soleil

■ La première demi-finale de la Coupe d'Algérie de football oppose ce jeudi au stade du 5-Juillet d'Alger le Nasr d'Hussein-Dey à l'USM Bel-Abbès, dans un match qui s'annonce très disputé entre les deux formations qui visent pratiquement le même objectif, à savoir décrocher le billet de la finale de Dame Coupe.



Les Sang et Or veulent un 2^e trophée

Ph. > D. R.

Par Mahfoud M.

Les Sang et Or souhaitent atteindre leur cinquième finale de leur histoire, après celles de 1964, 1977, 1979 et 1982, alors que l'USMBA désire arriver à sa deuxième finale, après celle de 1992 où elle avait remporté le trophée face à la JSK. Le Nasria, qui avait éliminé le tenant du titre en huitièmes de finale avant de sortir le tombeur du leader de la Ligue I au premier tour, à savoir le Paradou AC, semble confiant pour ce match et souhaite continuer l'aventure jusqu'à la fin. Les Nahdistes esti-

ment qu'ils ont tous les moyens pour arriver à leur but, eux qui disposent de l'un des attaquants les plus prolifiques en buts, à savoir Gasmi, qui souhaite conduire son équipe à un deuxième trophée dans son histoire. Le coach, Youcef Bouzidi, qui avait laissé au repos certains cadres de l'équipe lors du dernier match de championnat face à la JSK, reste confiant et estime que son groupe est capable de relever le défi, surtout que tout le monde est conscient de ce qui l'attend lors de ce match très important. «Nous avons une chance inouïe d'entrer dans l'histoire et les

joueurs doivent la saisir», a-t-il déclaré, soulignant que son team devrait être concentré tout au long de ce match pour espérer être au rendez-vous de la finale. Pour sa part, l'USM Bel-Abbès qui marque, quelque peu, le pas en championnat même si elle reste toujours dans la course pour l'accession, reste déterminée à l'emporter et créer cet exploit afin d'atteindre la finale pour la deuxième fois de son histoire. Les gars de la Mekerra se sont bien préparés pour ce rendez-vous, eux qui étaient en stage à Alger durant cette semaine.

M. M.

FC Valence

Feghouli partira si le coach Pako reste

L'agent du milieu international algérien du FC Valence (Liga espagnole de football), le Franco-Tunisien Habib Antar, a affirmé que Sofiane Feghouli quitterait le club dans le cas où l'actuel entraîneur Pako Ayestaran viendrait à rester la saison prochaine, en réaction à l'ouverture d'une procédure disciplinaire contre le meneur de jeu des Verts. «Le lien entre Feghouli et son entraîneur est rompu. La sanction infligée à un joueur qui a toujours prouvé son dévouement au club a du mal à passer. Une chose est sûre, Feghouli ne continuera pas à Valence si Pako

reste», a affirmé le représentant du joueur algérien, cité mardi par les médias espagnols. Le FC Valence a annoncé lundi dans un communiqué l'ouverture d'une procédure disciplinaire contre Sofiane Feghouli et a décidé, «selon la réglementation», de le suspendre jusqu'à nouvel ordre. Après s'être fait reprocher son retard au retour de son match en sélection (pour un vol annulé au départ de Paris), Feghouli a pris part dimanche à la victoire de son équipe contre Séville (2-1) dans le cadre de la 32^e journée du championnat, en entrant en cours de jeu. Selon le quotidien

sportif *Marca*, Feghouli aurait refusé de participer à la séance d'entraînement prévue lundi matin pour les remplaçants et les joueurs non utilisés la veille. Le syndicat des footballeurs espagnols (AFE) a décidé de prendre la défense de Feghouli, selon radio Cadena Ser. Une rencontre entre le président du syndicat Luis Manuel Rubiales et la direction de Valence va avoir lieu «rapidement» afin de parvenir à un accord. La jurisprudence veut que la sanction contre le joueur soit de cinq jours de suspension sans solde et d'une amende de 10 000 à 15 000 euros.

Tennis/Fed-Cup 2016 / Zone Europe-Afrique Déjà deux défaites pour l'Algérie

LA SÉLECTION algérienne de tennis a perdu ses deux premiers matchs dans la Fed-Cup 2016, Zone Europe-Afrique en cours au Monténégro, respectivement contre Chypre et la Moldavie. La paire algérienne, composée d'Amira Benaïssa et la jeune Lynda Benkaddour, a commencé par s'incliner (2-1) contre son homologue Chypriote, avant d'enchaîner par une seconde défaite (3-0), mardi contre la Moldavie. Pour leur troisième match dans cette prestigieuse compétition, considérée comme l'équivalent de la Coupe Davis chez les messieurs, les Algériennes seront opposées aux Malgaches, ayant remporté leur premier match (2-1) contre la Moldavie, alors que leur second match contre Chypre est en cours. Initialement, la Fédération

algérienne de tennis (FAT) avait retenu quatre joueuses pour disputer cette compétition, mais finalement deux d'entre elles ont dû y renoncer, pour différentes raisons. Inès Ibbou (26^e mondiale/junior) a préféré, en effet, se consacrer à sa remise en forme, après s'être remise d'une assez sérieuse blessure au genou, tandis que Yassamine Boudjadi n'a pas réussi à obtenir son visa à temps, pour accompagner le reste de la sélection au Monténégro. L'absence de ces deux joueuses, nettement plus expérimentées que la jeune Benkaddour, s'est répercutée négativement sur le rendement de la sélection algérienne, ayant facilement perdu ses deux premiers matchs.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Pomme de terre

Un cahier des charges pour les producteurs de semence

UN CAHIER des charges régissant les établissements de production de semence de pomme de terre est en cours d'élaboration, l'objectif étant de réduire leur importation et d'assurer leur production localement, a appris l'APS auprès d'un responsable du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Conçu par les professionnels de la filière de pomme de terre et les instituts techniques spécialisés, ce cahier des charges définira les normes et les exigences devant être respectées par les producteurs de semence, précise le directeur de la régulation et du développement de la production agricole au ministère, Chérif Omari.

Parmi ces normes, il s'agit essentiellement du respect de la superficie exigée pour produire de la semence, de l'acquisition d'un savoir-faire, d'un encadrement technique adéquat ainsi que des équipements appropriés.

D'ailleurs, l'attribution d'agrément à ces établissements sera assujettie aux exigences et conditions prévues par ce document.

«Il ne s'agit pas de produire de la pomme de terre ordinaire, mais de la semence. Donc, il faut avoir tous les moyens appropriés en termes, notamment, de plantation, de récolte et de traitement», explique-t-il.

Ce nouveau dispositif devra permettre la mise à niveau des 200 établissements semenciers recensés actuellement dans la filière de pomme de terre, qui sont liés à un réseau de multiplicateurs.

Cette mise à niveau entre dans le cadre de la nouvelle dynamique que connaît la filière de la pomme de terre, offrant des opportunités économiques en matière de réduction des importations et de diversification de l'économie nationale.

Passer à zéro importation de semence à l'horizon 2019

L'Algérie, qui importe entre 60 et 80 millions d'euros de semence de pomme de terre annuellement, s'est fixée un objectif de zéro importation de cet intrant agricole de la classe A d'ici 2019.

En fait, pour répondre à ses besoins de consommation, le pays importe trois catégories de semences : la semence classe SE (super élite), classe E (élite) et classe A laquelle représente jusqu'à 60% des quantités importées par le pays.

Dans des conditions et des

normes phytosanitaires rigoureuses et en termes de tolérance maladie, chaque classe de tubercule est multipliée pour donner naissance à une autre classe : la SE engendre la E puis la A et, ensuite, la B qui est plantée pour donner la pomme de terre de consommation.

Selon les responsables du secteur, les établissements semenciers et les multiplicateurs ont les capacités et le savoir-faire pour produire localement la classe «A» et réduire les importations.

D'ailleurs, les importations de la semence ont commencé à baisser depuis ces trois dernières années en passant de 160 000 tonnes (t) en 2014 à 120 000 t en 2016, tandis que l'objectif est de réduire davantage ces quantités de 30 à 40% en 2017.

Mais pour éviter d'éventuels déficits de semence sur le marché local, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a demandé aux acteurs concernés (les professionnels et les instituts techniques) d'élaborer un plan d'accompagnement visant à réduire graduellement les importations de la classe A.

A terme, le projet d'élaboration d'un cahier des charges vise à sélectionner les meilleurs établissements semenciers pour produire la classe A alors que ceux moins performants vont se spécialiser dans la production de la classe B.

Quant aux opérateurs n'ayant pas les moyens nécessaires pour produire de la semence, ils seront déclassés pour devenir des multiplicateurs, explique M. Omari.

«Il faut professionnaliser les établissements pour produire notre propre semence. Pour cela, des partenariats avec des opérateurs nationaux et étrangers sont les bienvenus», souhaite-t-il.

«Aussi, nous devrions maîtriser la question de la semence parce qu'elle devient déterminante dans le projet de régulation de la filière par la transformation et l'exportation, deux facteurs essentiels pour utiliser le surplus de production devenu, désormais, structurel», insiste le même responsable.

Il s'agit d'aller vers des programmes de production de variétés spécifiques à la transformation et à l'exportation.

L'Algérie produit actuellement environ 4,3 millions t de pommes de terre de consommation et prévoit d'atteindre les six millions en 2019.

Aouatef G./APS

Panama Papers

Le Premier ministre islandais démissionne



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

L'agresseur d'une femme pratiquant le charlatanisme arrêté

■ La semaine dernière à Ouaguenoune, le mis en cause âgé de 34 ans a dérobé le véhicule d'un usager qui venait juste de marquer un arrêt pour livrer de la marchandise. Il a pris la fuite vers la région voisine, Makouda, où il s'est attaqué à une vieille femme pratiquant le charlatanisme en son domicile.

Par Hamid M.

Un individu, auteur d'un vol de véhicule, a été arrêté par les éléments de la sûreté de daïra de Ouaguenoune (18 km à l'est de Tizi Ouzou), a annoncé, hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué. Selon

les indications fournies par la même source, le mis en cause âgé de 34 ans a dérobé la semaine dernière, à Ouaguenoune, le véhicule d'un usager qui venait juste de marquer un arrêt pour livrer de la marchandise. Il a ensuite pris la fuite vers la région voisine, Makouda, où il s'est attaqué à une vieille femme pratiquant le charlatanisme en son domicile.

Après lui avoir porté plusieurs coups pour des raisons indéterminées, il a pris encore une fois la fuite. Peu de temps après, le mis en cause a été arrêté. Présenté devant le parquet de Tigzirt, dimanche dernier, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt pour vol de véhicule et tentative d'assassinat.

H. M.

Oran

Le P/APC de Bir El Djir suspendu de ses fonctions

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire communale de Bir El Djir (est d'Oran), faisant l'objet de poursuites judiciaires, a été suspendu de ses fonctions mardi soir, ont annoncé hier les services de la wilaya.

Cette mesure prise par le wali s'explique par le fait que cet

élu est poursuivi pour des faits s'opposant à ses missions électorales. «Ces faits nécessitent la suspension du mis en cause, conformément à l'article 43 du code communal du 22 juin 2011, jusqu'à l'annonce de la décision de la juridiction compétente», indique-t-on de même source.

Le directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG) ainsi que le chef de la daïra de Bir El Djir ont été chargés d'organiser une élection, par les membres de cette APC, d'un nouveau P/APC par intérim. L'opération était prévue pour hier mercredi, ajoute-t-on.

Jalil Y.

Tizi Ouzou, Tipasa et Jijel

Destruction de 5 abris pour terroristes

CINQ ABRIS pour terroristes ont été découverts et détruits mardi par des détachements de l'Armée nationale populaire à Tizi Ouzou, Tipasa et Jijel, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire

ont découvert et détruit, le 12 avril 2016, cinq abris pour terroristes à Tizi Ouzou, Tipasa et Jijel», précise-t-on de même source.

D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments des gardes-côtes ont saisi à Jijel une quantité de «35,7 kg de cocaïne», a ajouté le MDN.

Par ailleurs, 117 immigrants clandestins et 11 contrebandiers ont été appréhendés, tandis que quatre véhicules tout-terrain et 6 200 litres de carburant ont été saisis par des détachements conjoints à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, selon le communiqué.

Slim O.